LE PIONNIER DU VERCORS

BULLETIN SEMESTRIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU MAQUIS DU VERCORS, FAMILLES ET AMIS

— N° 3 - Nouvelle série —
DECEMBRE 2017

Bulletin semestriel de l'Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis

Association créée le 18 novembre 1944, reconnue d'utilité publique par décret du 19 juillet 1952

Siège social : 26, rue Claude Genin – **38100 GRENOBLE** – Tél. **09 67 34 21 22**
pionniers.du.vercors@orange.fr
facebook.com/maquisardsduvercors

<< La différence entre un Combattant et un Combattant Volontaire, c'est que le Combattant Volontaire ne se démobilise jamais >>

Maréchal KŒNIG

PRESIDENT NATIONAL
Daniel **HUILLIER**
Officier de la Légion d'honneur

VICE-PRESIDENTS

Paul WOLFROM
Philippe HUET

SECRETAIRE GENERAL

Jacques Alain CARMINATI

ADMINISTRATEURS

Edith ARRIBERT-NARCES
Josette BAGARRE
Maurice BLEICHER
Roger CECCATO
Gérard CHABERT
Clément CHAVANT
Henri CHEYNIS
Fatima CHOMAT
Jean CHOMAT
Marie-Christine DODOS
Victor HUILLIER
Elie PUPIN
Jacqueline PUPIN

Photos de couverture
La nécropole du Pas de l'Aiguille. Photographies *Entre mer et montagne*. Nous remercions chaleureusement pour ses superbes photos Mathieu Pupin, petit-fils de Raymond Pupin, combattant du Pas de l'Aiguille.

Les articles parus dans ce bulletin sont la propriété du " Pionnier du Vercors " et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Rédaction Maurice Bleicher

Eugène **CHAVANT** dit **" CLEMENT "** †
1894 - 1969
Chef Civil du Maquis du Vercors
Commandeur de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération

PRESIDENT - FONDATEUR

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Isère
M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée
Marcel **DESCOUR** †
Grand Officier de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée
François **HUET** †
Grand Officier de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée
Alain LE RAY †
Grand-Croix de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée
Roland **COSTA DE BEAUREGARD** †
Grand Officier de la Légion d'honneur

Eugène **SAMUEL** (Jacques) †
Officier de la Légion d'honneur

PRESIDENTS NATIONAUX HONORAIRES :

Abel **DEMEURE** †

Georges **RAVINET** †
Chevalier de la Légion d'honneur

Colonel Louis **BOUCHIER** †
Commandeur de la Légion d'honneur

Georges **FEREYRE** †
Chevalier de la Légion d'honneur

PRESIDENT DELEGUE HONORAIRE

Anthelme **CROIBIER-MUSCAT** †
Officier de l'ordre national du Mérite

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX HONORAIRES

Paul **BRISAC** †
Chevalier de la Légion d'honneur

Marin **DENTELLA** †
Chevalier de la Légion d'honneur

Sommaire

Vie de l'Association

Compte-rendu de l'assemblée générale de Vassieux 4

Nos nouveaux statuts 6

Les Pionniers du Vercors en images 16

Exposition virtuelle Le Vercors résistant 27

Bulletin d'adhésion 28

Vie des Sections

La section de Monestier-de-Clermont-Mens en images 30

La section de Paris en images 34

La section de Saint-Jean-La Chapelle en images 38

Chroniques

Un vétéran s'exprime 42

Baptême de la compagnie Vercors du 7ème BCA 44

Cérémonie de Malleval 46

Travail de mémoire au Pas de la Balme 47

Tournages dans le Vercors 49

Histoire

Vercors, les ondes de la liberté 54

Carnet 71

Calendrier des cérémonies 78

Editorial

Alors que de nombreuses associations d'anciens combattants et d'anciens résistants ont disparu, nous avons souhaité assurer la pérennité de notre association. Après l'exploration d'autres solutions, nous nous sommes ainsi lancés il y a un an et demi dans un important chantier juridique. Il s'agissait de modifier nos statuts afin d'ouvrir nos rangs à tous les parents d'anciens résistants du maquis du Vercors ainsi qu'à des personnes contribuant de façon notable à la transmission des valeurs et de l'histoire du maquis du Vercors dans l'esprit de l'association.

J'ai le plaisir de vous annoncer le succès de ce projet. Après avoir reçu l'avis favorable du Conseil d'Etat, nos nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté du ministre de l'Intérieur du 13 septembre 2017.

Nous vous présentons dans ce bulletin ces nouveaux statuts qui ouvrent nos rangs et modernisent nos règles de fonctionnement, tout en conservant nos objectifs poursuivis depuis 1944 et notre reconnaissance d'utilité publique obtenue en 1952.

Par ailleurs, afin de faciliter l'adhésion de jeunes, sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé d'abaisser à 10 euros le montant de la cotisation pour les moins de 25 ans.

Les outils sont maintenant en place pour assurer encore de longues années nos missions.

Notre succès dépend de votre engagement. N'hésitez pas à proposer à vos enfants, petits-enfants, nièces, neveux… d'adhérer à notre association. Notre avenir, notre crédibilité vis-à-vis de nos partenaires notamment institutionnels ainsi que nos capacités d'action en dépendent.

Je compte sur vous !

Vous lirez par ailleurs dans ce numéro un article remarquable de notre ami Didier Clarençon sur les opérateurs radio du Vercors. Nous le remercions chaleureusement.

Daniel Huillier, Président

ASSEMBLEE GENERALE (VILLARD-DE-LANS, 13 JUIN 2017)

Maurice BLEICHER

L'association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du Vercors a tenu son assemblée générale le 13 juin 2017 à Villard-de-Lans.

Elle a entendu lecture des rapports moraux et financiers qu'elle a adoptés à l'unanimité.

Afin d'inciter des jeunes à rejoindre nos rangs, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité la proposition du conseil d'administration d'abaisser à 10 euros la cotisation annuelle pour les moins de 25 ans.

L'état d'avancement des différents dossiers ainsi que les projets en cours et à venir ont été présentés à l'assistance : gestion des nécropoles, cérémonies, révision des statuts, exposition virtuelle, page Facebook…

Le conseil d'administration a été reconduit à l'unanimité.

Afin de reconnaître leur engagement bénévole en faveur de l'association, plusieurs personnes ont été nommées membres d'honneur : Michel Repellin, ancien maire de Vassieux, général (2S) Guy Giraud, Alain Raffin, ancien éditeur imprimeur, lieutenant-colonel (ER) Aymard de Galbert et Jean Jullien, instituteur.

Les membres d'honneur sont accueillis par Daniel Huillier.

Suite à l'assemblée, l'exposition virtuelle Le Vercors résistant visible sur le site du musée de la résistance en ligne a été présentée par plusieurs de ses contributeurs : Paulina Brault, Philippe Huet, Guy Giraud, Alain Raffin, Thierry Bontemps, Julien Guillon.

NOS NOUVEAUX STATUTS

Maurice BLEICHER

Après avis favorable du Conseil d'Etat, le ministre de l'intérieur a approuvé, par arrêté du 13 septembre 2017, nos nouveaux statuts. Nous vous en présentons les principales caractéristiques et les reproduisons intégralement ci-après.

26 septembre 2017 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 2 sur 132

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 13 septembre 2017 approuvant le transfert de siège et les modifications apportées au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique

NOR : *INTD1713636A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 13 septembre 2017, sont approuvées les modifications apportées aux statuts (1) de l'association reconnue comme établissement d'utilité publique dite « Association nationale des pionniers et combattants volontaires du Vercors », dont le siège est transféré à Grenoble (38), et qui prend le titre d'« Association nationale des pionniers et combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis ».

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.

De façon générale, la rédaction de nos statuts a été mise en conformité avec les statuts types requis pour une association reconnue d'utilité publique et a été adaptée au contexte juridique et à la situation actuelle de l'association.

➢ *Ce qui change*

- *Le nom de l'association*

Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis.

- *Les moyens de l'association*

Les moyens de l'association intègrent les moyens de communication électroniques permettant d'informer le grand public de nos actions.

- *La composition de l'association*

Les anciens statuts de 1973 limitaient l'adhésion à l'association aux résistants du maquis du Vercors ainsi qu'aux veuves, orphelins, ascendants, frères et sœurs des résistants tués au combat.
Peuvent désormais adhérer à l'association les résistants du maquis du Vercors et les membres de leur famille intéressés par les buts de l'association. Ce sont les membres actifs.
Peuvent également adhérer, au titre de membres associés, des personnes physiques ou des personnes morales contribuant de façon notable à la transmission des valeurs et de l'histoire du maquis du Vercors dans l'esprit de l'association.
Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le conseil d'administration aux personnes extérieures qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association.
L'assemblée générale peut conférer l'honorariat à d'anciens responsables de l'association en raison de leurs mérites.
Ces titres confèrent à leurs titulaires le droit d'assister à l'assemblée générale avec voix délibérative sans être tenus de verser une cotisation.
L'adhésion n'est effective qu'après avis favorable du conseil d'administration et selon la catégorie de membre, après paiement de la cotisation.

- *L'administration et le fonctionnement de l'association.*

Le conseil d'administration compte de 12 à 15 membres.
Il doit être composé d'au moins deux tiers de membres actifs.
Ses membres sont élus au scrutin secret pour une durée de trois ans par l'assemblée générale.
Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé :
-d'un président,
-d'un secrétaire général,
-d'un trésorier,
-d'un ou de deux présidents délégués, ou d'autres membres, sans que l'effectif total du bureau ne dépasse le tiers de celui du conseil.

➢ *Ce qui ne change pas*

- *Les buts de l'association*

Si la rédaction a été modernisée et a étendu les buts à l'organisation d'actions dans les domaines historique ou culturel, les buts principaux demeurent :
-resserrer les liens d'amitié entre tous les résistants du maquis du Vercors, leurs familles et amis,
-maintenir et transmettre les valeurs de la Résistance et, en premier lieu, celles des résistants du Vercors et de ses morts et glorifier leur sacrifice dans le but de développer les sentiments patriotiques de tous les Français, en particulier les jeunes générations,
-organiser dans le domaine historique et culturel des actions tendant à promouvoir le maquis du Vercors ou y contribuer,
-défendre les droits moraux et patrimoniaux des résistants du maquis du Vercors.

- *La reconnaissance d'utilité publique de l'association.*

STATUTS DU 13 SEPTEMBRE 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Statuts de : L'Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis.
Association régie par la loi du 1er juillet 1901.
Reconnue d'utilité publique par décret du 19 juillet 1952 (Journal officiel du 29.07.1952 page 7685).

TITRE PREMIER – BUTS ET COMPOSITON DE L'ASSOCIATION

Article 1 – Buts

L'association dite « Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis » a pour buts de :
- Resserrer les liens d'amitié entre tous les résistants du maquis du Vercors, leurs familles et amis,
- Maintenir et transmettre les valeurs de la Résistance et, en premier lieu, celles des résistants du Vercors, la mémoire du maquis du Vercors et de ses morts et glorifier leur sacrifice dans le but de développer les sentiments patriotiques de tous les Français, en particulier les jeunes générations,
- Organiser dans le domaine historique et culturel des actions tendant à promouvoir le maquis du Vercors, ou y contribuer,
- Défendre les droits moraux et patrimoniaux des résistants du maquis du Vercors.

Elle s'interdit toute prise de position politique ou religieuse. Sa durée est illimitée.

Son siège est fixé à Grenoble ou dans toute autre commune du département de l'Isère (38). Tout changement de siège à l'intérieur du département fait l'objet d'une décision du conseil d'administration ratifiée par l'assemblée générale, déclarée à la préfecture du département et au ministère de l'intérieur. Tout autre changement requiert l'application des dispositions relatives aux modifications statutaires des articles 17 et 19 des présents statuts.

Article 2 - Moyens

Les moyens de l'association sont :
- un secrétariat permettant la liaison avec le bureau, avec les différentes sections et assurant tous travaux de fonctionnement, coordination diffusion et de classement,
- une permanence, au siège, servant de lieu de réunion, permettant les contacts entre membres,
- un bulletin et des moyens électroniques de communication assurant la liaison entre tous les membres et leur information ainsi que l'information du grand public sur son activité,
- des sections locales qui maintiennent le contact avec les membres suivant leur répartition géographique.

<u>Article 3</u> – Composition

L'association se compose de membres actifs, de membres associés, de membres d'honneur et de membres honoraires.
Les membres actifs sont les résistants qui ont appartenu au maquis du Vercors et les membres de leur famille intéressés par les buts de l'association.
Les membres associés sont des personnes physiques ou des personnes morales contribuant de façon notable à la transmission des valeurs et de l'histoire du maquis du Vercors dans l'esprit de l'association.
Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le conseil d'administration aux personnes extérieures qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association.
L'assemblée générale peut conférer l'honorariat à d'anciens responsables de l'association en raison de leurs mérites.
Ces titres confèrent à leurs titulaires le droit d'assister à l'assemblée générale avec voix délibérative sans être tenus de verser une cotisation.

L'adhésion n'est effective qu'après avis favorable du conseil d'administration et selon la catégorie de membre, après paiement de la cotisation.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé sur proposition du conseil d'administration par décision de l'assemblée générale.

Des sections locales qui maintiennent le contact entre les membres suivant leur répartition géographique peuvent être créées par délibération du conseil d'administration.
Ces sections ne constituent pas des personnes morales distinctes de l'association.

<u>Article 4</u> – Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'association se perd :
Pour une personne physique :
- par le décès,
- par la démission par écrit,
- par la radiation prononcée pour défaut de paiement de la cotisation non motivé,
- par l'exclusion pour motif grave, notamment pour actes contraires aux intérêts de l'association.

Pour une personne morale :
- par la dissolution,
- par la démission par écrit décidée conformément à ses statuts,
- par la radiation prononcée pour défaut de paiement de la cotisation non motivé,
- par l'exclusion pour motif grave, notamment pour actes contraires aux intérêts de l'association.

La radiation pour non-paiement de cotisation ou l'exclusion pour motif grave sont prononcées par le conseil d'administration, sous réserve de ratification par l'assemblée générale. Le membre intéressé ou son représentant légal dans le cas d'une personne morale est préalablement appelé à fournir ses explications.
La réintégration après exclusion, prononcée par le conseil d'administration, est subordonnée à une décision de l'assemblée générale.

TITRE DEUXIEME - ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

Article 5 – Composition du conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration dont le nombre de membres fixé par délibération de l'assemblée générale est compris entre 12 membres au moins et 15 membres au plus, élus parmi tous les membres de l'association.
Il doit être composé au moins de deux tiers de membres actifs.
Ses membres sont élus au scrutin secret pour une durée de trois ans par l'assemblée générale.
Les candidatures sont présentées par écrit.

En cas de vacance, de décès, de démission, d'empêchement définitif, ou d'exclusion d'un de ses membres, le conseil d'administration pourvoit à son remplacement provisoire. Il est procédé à son remplacement définitif par la prochaine assemblée générale.
Les pouvoirs du membre ainsi élu prennent fin à l'époque où devait expirer le mandat du membre remplacé.

Les membres sortant sont rééligibles.

La révocation d'un administrateur pour faute grave est décidée par le conseil d'administration se prononçant à la majorité des deux tiers des membres en exercice, sauf recours à l'assemblée générale. L'intéressé est appelé à présenter sa défense. Il peut faire appel devant l'assemblée générale qui se prononce alors en dernier ressort.

Article 6 – Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par semestre et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur la demande du quart de ses membres ou du quart des membres de l'association.
La présence d'au moins un tiers des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité de ses délibérations. Pour le calcul du quorum, les mandats ne sont pas pris en compte.

Les membres du conseil d'administration peuvent donner pouvoir à tout autre membre. Un membre présent ne peut disposer de plus d'un pouvoir en sus du sien.

À l'exception des décisions relatives à la révocation d'un de ses membres (article 4), les résolutions du conseil d'administration sont prises à la majorité des suffrages exprimés des présents et représentés.

En cas de partage des voix, le président peut user de sa voix prépondérante.

Il est tenu un procès-verbal des séances.
Les procès-verbaux sont signés par le président ou le secrétaire ou, en cas d'empêchement, par un autre membre du bureau. Ils sont établis sans blanc ni rature sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Article 7 - Compétences du conseil d'administration

Le conseil d'administration a pouvoir pour diriger, administrer et animer les activités de l'association.
Notamment,

- il convoque les assemblées dont il fixe l'ordre du jour,
- il assure la gestion administrative et financière,
- il prépare le programme d'action, le rapport sur la situation morale et financière de l'association, ainsi que le budget, qui doivent être soumis annuellement à l'assemblée générale pour adoption,
- il propose le montant des cotisations,
- il peut accepter les dons et les libéralités par délégation de l'assemblée générale, à charge de lui en rendre compte au moins annuellement,
- il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel,
- il désigne, si nécessaire, un ou plusieurs commissaires aux comptes choisis sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du code de commerce,
- il prépare le règlement intérieur destiné à fixer les modalités d'application des présents statuts, soumis au vote de l'assemblée générale.

Article 8 – Bureau

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé :
- d'un président,
- d'un secrétaire général,
- d'un trésorier,
- d'un ou de deux présidents délégués, ou d'autres membres, sans que l'effectif total du bureau ne dépasse le tiers de celui du conseil.

Le bureau est élu pour un an.
Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de décès ou d'incapacité du président, le président délégué le plus âgé ou le secrétaire général assume cette fonction dans l'attente de la décision du conseil d'administration statuant sur le remplacement du président.
Cette décision intervient au plus tard dans le délai de deux mois.

Le bureau instruit les affaires que lui soumet le conseil d'administration et pourvoit à l'exécution de ses décisions.

Article 9 – Rétributions

Les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.
Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du conseil d'administration, statuant hors la présence des intéressés. Des justificatifs qui font l'objet de vérifications doivent être produits.
Les agents rétribués de l'association peuvent être appelés par le président à assister avec voix consultative aux séances du conseil d'administration.

Article 10– Fonctionnement de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'association comprend l'ensemble de ses membres actifs, et associés, à jour de leur cotisation et des membres honoraires, et des membres d'honneur. Ils ont tous voix délibérative.

L'assemblée générale se réunit une fois par an au moins et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins des membres de l'association.
Son ordre du jour et son lieu de réunion sont fixés par le conseil d'administration. L'ordre du jour peut être complété à la demande du quart au moins des membres de l'association.
La convocation est accompagnée des documents nécessaires aux délibérations à l'ordre du jour.
L'assemblée choisit son bureau qui peut être celui du conseil d'administration.
Les membres actifs ou associés, en situation régulière au regard de la cotisation annuelle, les membres d'honneur et les membres honoraires disposent chacun d'une voix.
Les membres associés personnes morales se font représenter par un mandataire de leur choix.
Les membres absents ont la possibilité de donner pouvoir. Un membre présent ne peut disposer de plus de quatre voix en sus de la sienne.
Les membres présents à l'assemblée générale détenteurs de pouvoirs doivent les remettre pour vérification au bureau de l'assemblée au moment de l'ouverture de la séance.
Le vote par correspondance ne peut être organisé que pour les élections, selon des modalités prévues par le règlement intérieur.
Les agents rétribués de l'association n'ont pas accès à l'assemblée générale sauf s'ils sont appelés par le président à y assister sans voix délibérative.
Il est tenu un procès-verbal des séances.
Les procès-verbaux sont signés par le président de l'assemblée ou le secrétaire de l'assemblée ou, en cas d'empêchement, par un autre membre du bureau de l'assemblée. Ils sont établis sans blanc ni rature sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Article 11 – Compétences de l'assemblée générale

L'assemblée générale :

- entend les rapports sur la situation morale et financière de l'association,
- reçoit, discute et approuve les comptes de l'exercice clos,
- délibère et arrête les grandes orientations de l'activité de l'association,
- vote, sur proposition du conseil d'administration, le budget correspondant pour l'exercice suivant,
- décide le montant de la cotisation annuelle,
- procède le cas échéant à l'élection des membres du conseil d'administration ou pourvoit aux postes devenus vacants en cours de mandat,
- délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour.

Ne sont traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés des présents et représentés, à l'exception de celles concernant la modification des statuts (article 17) et la dissolution de l'association (article 18).
En cas de partage des voix, et pour les scrutins à main levée, le président peut user de sa voix prépondérante.
Les questions traitées sous le point « questions diverses » font l'objet d'échanges sans résolution.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

Article 12 – Représentation de l'association

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile.
Il ordonnance les dépenses.
Dans ces tâches, il peut donner délégation dans les conditions prévues par le règlement intérieur.
En cas de représentation en justice, le président ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale désigné par le conseil d'administration.
Le président nomme le cas échéant le directeur de l'association, après avis du conseil d'administration, et met fin à ses fonctions dans les mêmes conditions. Le directeur reçoit alors délégation pour l'exercice de ses attributions.
Les représentants de l'association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.
Aucun administrateur ne peut exercer des fonctions de direction.

Article 13 – Dispositions relatives au patrimoine

Les délibérations du conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles, à la constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, aux baux excédant neuf années, aux aliénations de biens et aux emprunts doivent être approuvés par l'assemblée générale.
Les délibérations de l'assemblée générale relatives à la constitution d'hypothèques et aux emprunts ne sont valables qu'après approbation administrative.
Les donations et les legs sont acceptés par délibération du conseil d'administration dans les conditions prévues à l'article 910 du code civil.

TITRE TROISIEME – RESSOURCES

Article 14 –Ressources

Les ressources de l'association se composent :
- du revenu de ses biens,
- des cotisations annuelles de ses membres,
- des subventions, notamment de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- des dons et du produit des libéralités dont l'emploi immédiat est décidé au cours de l'exercice,
- des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente : quêtes, conférences, spectacles au profit de l'association,
- du produit des ventes et des rétributions pour service rendu.

Article 15 – Placements

Les actifs éligibles aux placements des fonds de l'association sont ceux autorisés par le code des assurances (article R.332-2) pour la représentation des engagements réglementés des institutions et unions exerçant une activité d'assurance.

Article 16 – Comptabilité

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte de résultats, un bilan et une annexe.

Conformément aux dispositions légales et le cas échéant, un commissaire aux comptes est chargé de la certification des comptes de l'association.

TITRE QUATRIEME - MODIFICATION DES STATUTS et DISSOLUTION

Article 17 – Modification des statuts

Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration ou sur la proposition du dixième des membres dont se compose l'assemblée générale.
Dans l'un et l'autre cas, les propositions de modification sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, lequel doit être envoyé accompagné des documents nécessaires aux débats, à tous les membres de l'assemblée générale au moins trente jours à l'avance.
L'assemblée doit se composer du quart au moins des membres en exercice. Pour le calcul du quorum, les pouvoirs ne comptent pas.
Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau à quinze jours au moins d'intervalle. Elle peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.
Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 18 – Dissolution

L'assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association et convoquée spécialement à cet effet dans les conditions prévues à l'article précédent doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice.
Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours d'intervalle au moins, Elle peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.
Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.
En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements à finalité analogue, publics ou reconnus d'utilité publique ou visés aux alinéas 5 à 8 de l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901 modifiée ou à une collectivité territoriale dans les compétences de laquelle entre l'objet de l'association.

Article 19 – Approbation

Les délibérations de l'assemblée générale prévues aux articles 17 et 18 sont adressées sans délai au ministre de l'intérieur et au ministre chargé des anciens combattants.
Elles ne sont valables qu'après approbation du Gouvernement.

TITRE CINQUIEME - SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

Article 20– Surveillance

Le président doit faire connaître dans les trois mois à la préfecture du département où l'association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration de l'association.

Les registres de l'association et ses pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du ministre de l'intérieur ou du préfet, à eux-mêmes ou à leur délégué, ou à tout fonctionnaire accrédité par eux.
Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au préfet du département, au ministre de l'intérieur, au ministre chargé des anciens combattants.
Le ministre de l'intérieur et le ministre chargé des anciens combattants ont le droit de visiter ou faire visiter par leurs délégués les établissements et services fondés par l'association afin de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Article 21 – Règlement intérieur

Le règlement intérieur préparé par le conseil d'administration est adopté par l'assemblée générale. Il n'entre en vigueur qu'une fois approuvé par le ministre de l'intérieur. Il est modifié selon les mêmes formes.

Les Pionniers du Vercors en images

Maurice BLEICHER

L'année 2017 a été, comme les précédentes, riche en cérémonies pour les Pionniers du Vercors : Saint-Nizier, Valchevrière, grotte de la Luire, Vassieux-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Grenoble. Par ailleurs, le 21 juillet, nous avons inauguré à Vassieux-en-Vercors, une série de panneaux présentant une centaine de portraits de maquisards du Vercors et de civils ayant soutenu les résistants ou victimes de l'attaque allemande. Enfin, nous avons participé aux 1ères rencontres autour de la Résistance du musée départemental de la Résistance de Vassieux-en-Vercors qui ont rassemblé un large public lors d'expositions, conférences, animations, visites, soirées cinéma... C'est dans ce cadre que notre association a co-organisé, avec le musée, trois conférences données par Stephen Weiss, ancien soldat américain ayant participé à la libération de la Drôme, et par Jan Volker Schlunk, auteur d'un remarquable ouvrage sur l'attaque des parachutistes allemands sur le Vercors.

Saint-Nizier
13 juin 2017

Notre président, Daniel Huillier, remet la croix du combattant à Casimir Hébert, ancien membre de la compagnie Goderville.

Les enfants de l'école de Saint-Nizier chantent en l'honneur de Casimir Hébert.

Valchevrière
13 juin 2017

Grotte de la Luire
21 juillet 2017

Dépôt de gerbe par Daniel Huilier et Stephen Weiss, ancien GI de la 36ème division d'infanterie américaine.

Vassieux-en-Vercors
21 juillet 2017

Le maire de Vassieux-en-Vercors, Thomas Ottenheimer, et les enfants de la commune rendent hommage aux Vassiviens tués en juillet 1944.

Stephen Weiss, Alphonse Taravello, ancien membre de la compagnie Daniel et Jean Monin, ancien résistant de Haute Savoie et ancien déporté à Mauthausen.

Allocution de notre président sous le regard de notre secrétaire général, Alain Carminati, organisateur de la cérémonie.

Dépôt de gerbe par Daniel Huillier, Stephen Weiss et Philippe Huet, vice-président.

Stephen Weiss et Maurice Bleicher, président de la section de Paris.

Inauguration de l'exposition « Visages du Vercors »
Vassieux-en-Vercors, 21 juillet 2017

C'est en présence des autorités civiles et militaires et de nombreuses familles de maquisards que l'exposition « Visages du Vercors » a été inaugurée à l'issue de la cérémonie à la nécropole de Vassieux-en-Vercors. Elle permet d'incarner ces lieux en donnant une histoire et un visage à certains des acteurs des combats du Vercors, résistants et victimes civiles, de leur rendre hommage et de présenter dans cette nécropole les différentes étapes de la résistance en Vercors.

Inauguration de l'exposition « Visages du Vercors » devant les autorités civiles et militaires par madame Chanson, représentante de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées.

Présentation de l'exposition aux familles de résistants par Julien Guillon.

Le Vercors s'est levé
La genèse de la Résistance en Vercors
1941
1942
1943
www.cheminsdememoire.gouv.fr
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

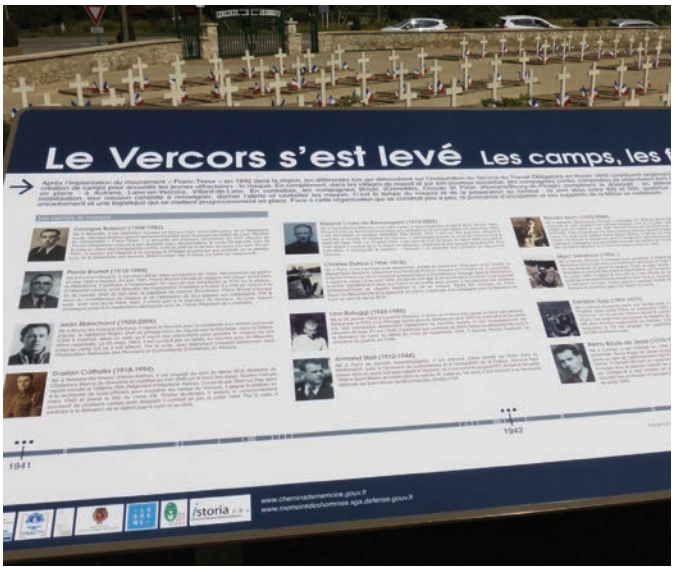
Le Vercors s'est levé Les camps, les
1941
1942
www.cheminsdememoire.gouv.fr
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Le Vercors a combattu
1942
www.cheminsdememoire.gouv.fr
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Le Vercors a souffert
1942

Le Vercors s'est relevé
L'amalgame et la poursuite des combats
La reconstruction économique et
1942
1943
1944
1945
www.cheminsdememoire.gouv.fr
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

1ères rencontres autour de la Résistance
Vassieux-en-Vercors, 21-24 juillet 2017

Vestiges de la bataille de Vassieux présentés par Paul Castel Buera, spécialiste de ces combats.

Armes et tenues d'époque présentées par Hugues Delaubert, responsable de l'association Dissidence 44.

Stephen Weiss, ancien GI, témoigne de ses combats pendant la campagne d'Italie et la libération de la Drôme au sein de la 36 division d'infanterie américaine puis en compagnie des FFI de l'Ardèche.

Pascal Drouvin de l'association ERRA effectue une démonstration de liaisons radio avec un émetteur clandestin d'époque.

Jan Volker Schlunk présente son ouvrage *Parachutistes allemands dans le Vercors*.

La Chapelle-en-Vercors
25 juillet 2017

Cérémonie en hommage aux fusillés du cours Berriat
Grenoble, 14 août 2017

L'EXPOSITION VIRTUELLE VERCORS RÉSISTANT

Maurice BLEICHER

Nous vous avions rendu compte dans le précédent bulletin de la mise en ligne de l'exposition virtuelle *Le Vercors résistant* sur le site Internet du musée de la Résistance en ligne.

Après avoir été présentée au public en juin dernier à Villard-de-Lans, c'est à Paris, devant une assistance nombreuse et sous la présidence du professeur Muracciole qu'elle a été présentée le 26 octobre.

Gilles-Pierre Lévy, président de la Fondation de la Résistance a rappelé les travaux de recherche accomplis par cette dernière et les nombreuses expositions virtuelles mises en ligne sur des aspects régionaux ou thématiques de la Résistance.

La genèse de cette exposition a été rappelée par Jean-William Dereymez, président du comité scientifique du projet et Gilles Vergnon a mis en avant les spécificités du maquis du Vercors.

Après une présentation du plan de l'exposition par Paulina Brault, responsable du projet à la Fondation de la Résistance, Thierry Bontemps du CNRS a effectué une démonstration de la remarquable cartographie 3D qu'il a développée pour cette exposition à partir des cartes de Christophe Clavel, cartographe de la Fondation, et qui permet à l'internaute de « survoler » le Vercors et de « plonger » vers ses sites historiques.

Enfin, plusieurs contributeurs ont donné des éclairages sur des sujets particuliers traités dans cette exposition : les camps de maquisards par Alain Raffin, les aspects militaires (rôle des femmes dans le maquis du Vercors, attaque allemande, amalgame des maquisards et de la 1ère Armée) par le général (2S) Giraud, pertes parmi les résistants et les civils par Didier Croibier-Muscat et reconstruction et mémoire par Julien Guillon.

Nous vous invitons à découvrir cette exposition à l'adresse suivante **http://museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=89**

FAMILLES DE MAQUISARDS DU VERCORS, REJOIGNEZ-NOUS !

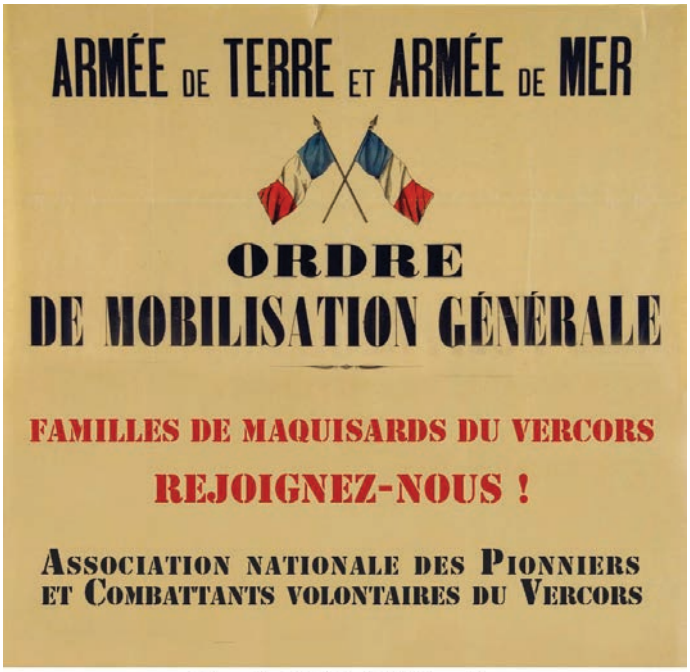

26 rue Claude Génin, 38100 Grenoble
Tél : 09-67-34-21-22
pionniers.du.vercors@orange.fr
www.facebook.com/maquisardsduvercors

Bulletin d'adhésion sur la page suivante à découper ou à copier et à renvoyer avec votre règlement à l'ordre de Pionniers du Vercors à:

Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis
26 rue Claude Génin
38100 Grenoble

ou au président de la section à laquelle vous souhaitez adhérer :

Autrans-Méaudre : Henri Cheynis, 18 rue de Strasbourg, 38100 Grenoble
Grenoble : Gérard Chabert, 130 galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble
Monestier de Clermont –Mens : Elie Pupin, Les Brachons, 38710 Saint-Baudille et Pipet
Paris : Maurice Bleicher, 6 rue Vineuse, 75116 Paris
Saint-Jean-La Chapelle : Michel Breynat, Le Vercors, 5 rue du 8 mai 1945, 26120 Chabeuil
Villard-de-Lans :Victor Huillier, 544 route de Taintaine, 38250 Villard-de-Lans

Bulletin d'adhésion à l'Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis

Mme / Mlle / M. _____

Date de naissance _____

Adresse _____

N° tél. _____

E mail _____

☐ Au titre d'ancien résistant du maquis du Vercors

☐ Au titre de parent de résistant du maquis du Vercors
Nom du maquisard dont vous êtes parent _____

Lien de parenté _____

☐ Au titre de membre associé
Contribution apportée à la transmission des valeurs et de l'histoire du maquis du Vercors_____

Montant de l'adhésion (cotisation annuelle) : **25,00 €**
Pour les moins de 25 ans : **10,00€**

Conformément à l'article 3 des statuts de l'association, « L'adhésion n'est effective qu'après avis favorable du conseil d'administration et selon la catégorie de membre, après paiement de la cotisation ».
En adhérant à l'Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du maquis du Vercors, familles et amis, je m'engage à respecter ses statuts mis à ma disposition au siège de l'association.

Fait le , à Signature

La section de Monestier de Clermont-Mens en images

Cérémonies de Saint-Maurice-en-Trièves et de Lalley
2 juillet 2017

Cérémonies de Grisail, Saint-Guillaume, Saint-Andéol, et Gresse-en-Vercors
4 juillet 2017

La cérémonie de Gresse-en-Vercors a notamment permis de mettre à l'honneur notre jeune porte-fanion, Johan Ceccato, qui a reçu son diplôme d'honneur de porte-drapeau ainsi qu'un coffret souvenir de la part des Pionniers du Vercors. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations !

Deux générations au service de la mémoire du maquis du Vercors : Roger Ceccato et son petit-fils Johan.

Cérémonie du Pas de l'Aiguille
23 juillet 2017

C'est en présence d'une assemblée nombreuse que se tint la traditionnelle et émouvante cérémonie à la nécropole du Pas de l'Aiguille.

Elie Pupin, président de la section de Monestier de Clermont-Mens, rappelle les faits d'armes survenus sur ces lieux et le sacrifice des maquisards du Vercors.

La section de Paris en images

Maurice BLEICHER

Au cours de ces derniers mois, la section de Paris, qui a vu ses effectifs notablement renforcés, a participé aux grandes cérémonies patriotiques nationales : commémoration de l'appel du 18 juin 1940 au Mont Valérien, fête nationale, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 lors d'offices religieux et à l'Etoile, ravivage de la flamme à l'occasion du 77ème anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération par le général de Gaulle. Place aux images !

Cérémonie commémorant l'appel du 18 juin 1940 (18 juin 2017)

Le mémorial de la France combattante au Mont Valérien.

Certaines des unités compagnon de la Libération.

Les compagnons de la Libération : Fred Moore, Daniel Cordier, Claude Raoul-Duval, Hubert Germain.

Fête nationale, défilé sur les Champs Elysées
14 juillet 2017

En ce centenaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis, les troupes américaines sont à l'honneur.

La garde républicaine.

Le président de la République, Emmanuel Macron, avec à ses côtés le général d'armée Pierre de Villiers.

Les Alphajets de la Patrouille de France aux couleurs de la République.

99ème anniversaire de l'Armistice de 1918

Église protestante unie de France-Saint-Jean (12 novembre 2017).

Synagogue de la rue Vauquelin (9 novembre 2017).

Commémoration de la manifestation des étudiants du 11 novembre 1940 (11 novembre 2017).

Commémoration de l'Armistice à l'Etoile (11 novembre 2017).

77ème anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération
16 novembre 2017

Ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe.

La section de Saint-Jean-en-Royans La Chapelle en images

Tour des stèles (1er juillet 2017)

Accompagnée d'une foule fidèle et nombreuse, la section Saint Jean - La Chapelle, animée par Josette Bagarre, a, cette année encore, organisé le tour des stèles en deux délégations : départ commun depuis Saint Thomas et la gendarmerie de Saint Jean, puis, la Vacherie et la Charge pour l'une, l'Echarasson, la route de Larps, le Mandement et le Pot de la Chaume pour l'autre. Elles se rejoignent à Ambel pour terminer par les deux stèles de Bouvante le Haut.

Saint-Thomas

L'Echarasson

Le Mandement

Bouvante le Haut

Saint-Agnan-en-Vercors (28 juillet 2017)

En présence de Monsieur Patrick Bouzillard, sous-préfet de Die accompagné des maires du canton, nous avons assisté aux cérémonies de la Luire et du Pont des Oules où, 73 ans après les tragiques évènements, le souvenir demeure. Les élus et les différentes associations ont procédé aux dépôts de gerbes devant les stèles.

La Luire

La Luire

Pont des Oules

Pont des Oules

Saint-Nazaire-en-Royans et Beauvoir-en-Royans
30 juillet 2017

Après nous être recueillis au monument aux morts de Saint Nazaire en Royans, nous avons rejoint le Mémorial du Charnier créé à la mémoire des 33 résistants tués le 30 juillet 1944. Cette cérémonie fut suivie du dépôt des gerbes, du ravivage de la flamme, de l'appel aux morts. C'est à Beauvoir-en-Royans que nous avons terminé cette matinée, dans le petit vallon où se trouve la stèle des 19 maquisards tués ici-même par les miliciens.

Saint-Nazaire-en-Royans. Dépôt de gerbe par les Pionniers du Vercors.

Beauvoir-en-Royans. Dépôt de gerbe par les Pionniers du Vercors.

Mirmande
8 septembre 2017

C'est en présence d'une nombreuse assistance, ainsi que d'une centaine de porte-drapeaux (dont Gérard Chabert, président de la section de Grenoble des Pionniers), que s'est déroulé ce 73ème anniversaire de la libération de la Drôme présidé par monsieur Cuoq président de la fédération des FFI de la Drôme et de Jean Monin, ancien résistant déporté.

Vassieux-en-Vercors
31 octobre 2017

Comme chaque année, à la demande de Claude Berger, mais en son absence pour raison de santé, il a été déposé par le Souvenir Français, une rose sur chaque tombe à la nécropole de Vassieux-en-Vercors. Les pionniers de la section étaient présents avec le drapeau.

UN VÉTÉRAN S'EXPRIME

Philippe Huet

Robert Pitoulard, vétéran de la Section Chabal, dont il garde fidèlement la mémoire, a adressé à la rédaction divers textes intitulés :

- Ma vérité sur la Résistance (1 page) 2016
- Ma vérité sur le maquis du Vercors (5 pages) 2016
- Ma vérité sur les maquisards (1 page) 2017

Ils sont présentés ici succinctement. Les textes complets sont disponibles, en particulier par mel, au secrétariat de l'Association. Ils ont par ailleurs été publiés dans leur intégralité dans les bulletins de *l'Hirondelle* (revue des anciens du 6ème BCA).

Le premier texte insiste sur la motivation profonde de son engagement en Résistance : « *La Résistance*, écrit-il, *ne fut animée que par l'envie immense de libérer le Pays* » ; bien d'autres motivations légitimes qu'il énumère étaient possibles et présentes – mais « *la Résistance était impérativement la volonté de tout faire pour lutter contre l'ennemi et libérer notre pays* ».
Cette opinion était partagée par un certain nombre de jeunes semble-t-il ?

Le second texte, plus développé, retrace rapidement l'histoire du maquis à partir du « plan Montagnards » qui pour divers motifs n'a pu être appliqué, alors qu'il fut jusqu'à la dispersion l'hypothèse de travail du commandement local civil et militaire.
« *À mon sens*, écrit l'auteur, *il n'y a pas eu trahison mais un énorme malentendu dans une période d'immense intensité* ».
Il poursuit en rejetant aussi l'hypothèse de « *l'abandon du maquis* », au vu des nombreux parachutages effectués. Il note plus loin l'absence d'armes lourdes mais pose la question des compétences nécessaires pour les servir. Il souligne l'indisponibilité des troupes alliés pour aider le maquis, engagées qu'elles étaient sur plusieurs fronts.
Il affirme que pour ce qui le concerne, il n'a « *jamais eu le sentiment d'avoir été* [*trahi et abandonné*] ».
Il aborde ensuite toute la question de la transmission des évènements par les vrais témoins (comme lui) ou des prétendus témoins – d'une part, par les historiens, d'autre part, dont certains sont « *sérieux* » dit-il et d'autres peu « *objectifs* ». Il cite à cet égard plusieurs exemples d'erreurs historiques concernant la présentation des faits et des acteurs et rend un hommage particulier à deux officiers qu'il a bien connu soit dans le maquis pour le capitaine Tanant, soit lors de la dispersion, pour le capitaine de Montjamont, lui-même étant dit-il « *un petit chasseur de la section Chabal* » – qui fut à St Nizier et à Valchevrière.
De même, il rend hommage au travail de l'état-major du Vercors qui eut à gérer le passage en un mois de 300 à 400 maquisards à 3 500 à 4 000.
« *Il fallut les accueillir, les identifier, les trier, les loger, les nourrir, les habiller, les armer, les affecter, les entrainer pour en faire des combattants* ».

En début de texte, l'auteur avait rappelé que les militaires après le Vercors avaient poursuivi la Seconde guerre mondiale puis les guerres coloniales – ce qui ne leur avait pas donné le loisir de travailler à la mémoire du maquis, laissant ainsi à d'autres la possibilité de récupérations politiques.
L'auteur conclut « *J'ai raconté ma vérité sur le maquis du Vercors dans le seul but d'aider la vérité pour la mémoire de cette période que j'ai vécue bien intensément mais en ma seule qualité de petit acteur* ».

Le troisième texte, court, croît pouvoir distinguer aux yeux de l'auteur, « *les maquisards* » d'avant le 6 juin 1944 et les « *FFI* » d'après le débarquement.
Il faut rappeler que le vocable « FFI » est bien antérieur au débarquement et que bien des résistants d'avant le 6 juin ne montèrent sur le Plateau qu'après cette date, cependant la sensibilité de l'auteur a pu être partagée.

*
***

L'intérêt de ces textes est de soulever de bonnes questions – et donc aider à la réflexion – les réponses sont de la responsabilité de l'auteur et n'engage que lui. Chacun connait sa liberté d'expression – mais il fut à son rang un véritable acteur de l'épopée tragique du Vercors, et c'est à cette aune que ses témoignages et observations doivent être considérés. Il affirme d'ailleurs dire SA vérité, en ajoutant qu'il peut y en avoir d'autres.

Baptême de la 1ère compagnie Vercors du 7ème bataillon de chasseurs alpins

Maurice BLEICHER

Le vendredi 9 juin 2017, sur le plateau de Gève près de la commune d'Autrans, la 1ère compagnie du 7ème bataillon de chasseurs alpins a été baptisée du nom de Vercors et a changé de chef. Présidée par le chef de corps le colonel André, cette cérémonie a permis de mettre à l'honneur des cadres et chasseurs qui se sont distingués. Lors de cette cérémonie le colonel André a désigné le capitaine Joffrey comme nouveau commandant de la 1ère compagnie Vercors qui succède ainsi au capitaine Jérôme.

Cette cérémonie a également donné l'occasion à notre camarade Marc Serratrice, ancien maquisard du camp 3 de Gève, de présenter aux cadres et aux chasseurs de la compagnie ce que fut le combat des résistants du Vercors. Nul doute que l'engagement de ces maquisards au service de la France et de la liberté sera une source d'inspiration pour les chasseurs de la compagnie Vercors.

1ère compagnie VERCORS
1
Baptisée le 9 juin 2017
au camp n° 3 au plateau de Gève

7e BATAILLON
DE CHASSEURS ALPINS
7

CÉRÉMONIE DE MALLEVAL (29 JUILLET 2017)

Roger SANLAVILLE

C'est par une splendide journée que le groupe de fidèles habitués de la commémoration du 29 juillet à Malleval s'est retrouvé au hameau des Belles. C'est en ce lieu que le 29 juillet 1944 en fin de matinée, un groupe de jeunes maquisards tombait dans une embuscade alors qu'il tentait de s'exfiltrer du massif du Vercors. Camille Lacour et Maxime Maillet étaient fauchés les premiers par la mitraille ennemie au milieu de la prairie. Félix Tonneau et Jean Cheval s'écroulaient à leur tour à l'orée de la clairière. Deux autres, Antoine Sanlaville et Joseph Gervasoni, blessés, parvenaient à échapper momentanément à la tuerie avant d'être arrêtés et fusillés quelques heures plus tard à Patente. Seul Reymond Tonneau devait sortir, gravement blessé mais vivant, de la souricière tendue par les Allemands sur dénonciation d'un milicien infiltré.

C'est en présence d'une assistance de plus de 80 personnes que les personnalités étaient invitées par Jean-Jacques Kempf, maire honoraire de Malleval, à se regrouper avec les porte-drapeaux autour de la Croix de Lorraine et de la stèle à la mémoire de Reymond Tonneau.

Etaient présents pour les Pionniers du Vercors : Alain Carminati, secrétaire général de l'association, Josette Bagarre, secrétaire de la section de Saint Jean en Royans, Gérard Chabert, président de la section de Grenoble, Henri Cheynis, président de la section d'Autrans/Méaudre.

Un peu plus tard c'est à Patente, sur les hauteurs de Malleval, que se retrouvait l'assistance, devant la stèle en mémoire d'Antoine Sanlaville et de Joseph Gervasoni. Comme aux Belles, dépôt de gerbes et minute de silence précédaient les allocutions.

Pour clore cette cérémonie, Roger Sanlaville invitait les personnes le désirant à descendre à la ruine de la grange, lieu de l'exécution des deux jeunes maquisards, pour un instant d'échange et de recueillement.

Travail de Mémoire au Pas de la Balme

Maurice BLEICHER

Au cours d'une de leurs courses en montagne, Jacky Trignat, directeur du Club alpin français (CAF) de Grenoble, responsable du suivi des refuges du CAF de l'Isère et Albert Millet, délégué général honoraire du Souvenir Français, se sont trouvés devant une plaque au Pas de la Balme à la mémoire de maquisards tués au combat. Le socle en bronze placé près de la plaque et portant l'inscription " SITE NATIONAL HISTORIQUE DE LA RESISTANCE EN VERCORS" s'était détaché du rocher sur lequel il était apposé et menaçait de tomber dans le vide. Les deux randonneurs décidèrent alors de revenir sur place pour replacer ce socle. Le 2 août 2017, munis d'un perforateur, de mèches, de chevilles et d'outils adaptés, Jacky Trignat et Albert Millet ont attaqué la montée à 7h00 pour être sur place à 9h00, et ont commencé les travaux de consolidation du socle qu'ils ont fixé à côté de la plaque rappelant les faits.

Nous les remercions chaleureusement de ce travail de Mémoire et en profitons pour rappeler les faits survenus le 22 juillet 1944 au Pas de la Balme[1], rendre hommage aux quatre maquisards tués à cet endroit et présenter leur portrait[2].

[1] D'après Bleicher Maurice, *La compagnie Abel*, Le Pionnier du Vercors, numéro spécial 2012.

[2] Nous sommes à la recherche d'une photo d'Ernest Besson.

Au Pas de la Balme, isolé à 1840 mètres d'altitude, un groupe de maquisards, dont six de la compagnie Abel, ont relevé leurs camarades le 14 juillet et ont pour mission d'empêcher les Allemands de pénétrer sur le massif par les sentiers venant de Corrençon et de Château-Bernard. Le 22 juillet, deux colonnes allemandes, l'une venant de Corrençon, l'autre de Château-Bernard, convergent vers le Pas de la Balme. Les maquisards surveillent les chasseurs de montagne allemands gravir en dessous d'eux les lacets du sentier venant de Château-Bernard et attendent le moment opportun pour ouvrir le feu. Soudainement, la fusillade éclate. Un groupe d'Allemands, qui ont escaladé le couloir de la Fontaine du Coin, entre la Petite Moucherolle et le Rocher du Coin, ont débouché sur la vire qui se prolonge jusqu'au Pas de la Balme et prennent à revers les maquisards. Jean Vachon, 21 ans, est tué sous le coup au milieu du sentier. Robert Sauvan, 20 ans, se porte au secours de ses camarades. Il est grièvement blessé près du poste de guet. Il sera ensuite achevé par les Allemands. Le sergent Ernest Besson, 39 ans, se porte au secours du blessé et est tué à l'entrée du Pas. Le sergent Xavier Robby de la compagnie Goderville, que les Allemands avaient capturé près de Corrençon et contraint à porter une caisse de munitions jusqu'au Pas de la Balme, est abattu. Les Allemands jetteront les quatre corps dans les éboulis qui dominent le village de Château-Bernard.

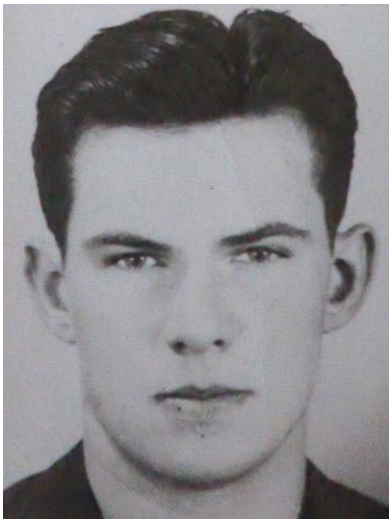

Jean Vachon (Musée de la Résistance de Vassieux-en Vercors)

Robert Sauvan (musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors)

Xavier Robby (musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors)

Jacky Trignat et Albert Millet

TOURNAGES DANS LE VERCORS

La rédaction

La chaîne « RMC Découverte » a diffusé le 1er décembre deux documentaires successifs de 52 minutes chacun, sur la Résistance en Vercors.

C'est un enjeu important pour la veille mémorielle à laquelle l'Association s'attache. Aussi, le bureau a décidé de s'impliquer, dans la mesure du possible, dans la préparation de ces films, avec le concours du Groupe Vercors Résistant, et un compte rendu suivi d'un avis a été présenté au conseil d'administration du 2 décembre.

Un débat interne a porté notamment sur la rigueur historique et sur la pertinence et les limites de la mise en scène de « reconstituteurs », nouvelle pour nombre d'entre nous. Cependant l'Association a pu apporter nombre de documents et bien des corrections et compléments au scénario du 1er film, dans un dialogue constructif avec l'auteur et ses collaborateurs qui ont respecté les lieux. Au total, malgré des omissions, des erreurs voire des fautes, le premier film a été jugé comme utile et positif pour ceux qui ignorent tout du maquis du Vercors. Un remerciement particulier est à adresser à notre camarade Hugues Delaubert, qui est intervenu efficacement après préparation avec le général (2S) Giraud, pour répondre aux questions de l'auteur.

Le second film, plus classique, a été davantage apprécié par le bureau, pour sa sobriété et sa rigueur historique même si certaines reconstitutions se sont déroulées sans nous en informer dans les lieux de mémoire très sensibles – L'auteur en a d'ailleurs présenté des excuses aux autorités locales – choquées comme nous.

Au total, ce sont deux outils de pédagogie – à la valorisation desquels, l'Association peut contribuer. Ils peuvent être de bons initiateurs de débat.

Hugues DELAUBERT

Le 1er décembre 2017, vous avez pu découvrir sur la chaîne RMC Découverte deux documentaires consacrés à la Résistance en Vercors[1]. Tournés en juillet et septembre de cette même année sur le secteur de Vassieux-en-Vercors, ces deux films à l'approche différente ont été réalisés par deux cinéastes indépendants : Serge Tignères et Romain Clément. L'Association nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors a contribué à leur réalisation à travers diverses actions: conseil historique et travail des scenarii, ainsi que la mise à disposition d'adhérents pour les interviews et interventions à l'écran.

[1] Ces deux documentaires devraient être disponibles en DVD en 2018.

Le premier, "Champs de Bataille" de Serge Tignères (Phare Ouest Production), s'adresse plutôt à la jeunesse et à ceux qui ne connaissaient pas du tout l'histoire du maquis du Vercors.

Le tournage s'est effectué principalement à la bergerie de Vauneyre, anciennement C6 et située à proximité du col de la Chau, mais aussi aux Grands Goulets, à Vassieux et Valchevrière.

L'association a pu travailler en amont avec le réalisateur afin de lui transmettre un maximum d'informations et de corrections. Cette approche contemporaine du "docu-fiction" a pu paraître un peu déroutante pour ceux qui préfèrent en général une vision plus académique du documentaire historique. En effet, le réalisateur privilégie un rythme rapide, une implication personnelle dans ses interventions, l'utilisation importante de reconstitutions historiques et de plans spectaculaires. Il faut néanmoins noter que les images d'archives étant rares et extrêmement coûteuses à diffuser, le choix d'un réalisateur de se tourner vers des images d'illustration reconstituées apparait comme beaucoup plus accessible d'un point de vue financier.

Cependant, malgré quelques omissions, ce reportage a remporté beaucoup de succès auprès des téléspectateurs de la chaîne avec une audience de plus de 460.000 personnes le 1er décembre, hors rediffusions, ce qui a contribué à placer l'histoire du maquis du Vercors au premier plan.

Plusieurs passionnés et adhérents de l'association ont pu apporter leurs connaissances ou leur témoignage, à l'instar de l'intervention très appréciée de Marc Serratrice, ancien du C3 de Gève. Un focus très didactique sur l'attaque allemande sur Vassieux était proposé, notamment grâce à la présentation animée du matériel employé par les parachutistes allemands du Kampfgruppe Schäfer. L'objectif de ce type d'émission est donc de rendre l'Histoire accessible au plus grand nombre, petits et grands, néophytes et connaisseurs et à une heure de grande écoute, d'où sa diffusion à 20H50.

Le second documentaire, diffusé en deuxième partie de soirée, a été réalisé par Romain Clément de la société de production Troisième Œil.

Tourné en partie à Vassieux pendant les cérémonies officielles de juillet 2017, ce film a été également très apprécié du public de la chaîne et fait suite à un documentaire du même format sur les Glières. Apportant beaucoup plus d'éléments de compréhension sur le Vercors que le premier documentaire, il propose un format plus classique mais néanmoins très instructif et particulièrement complet.

Encore une fois, l'association a pu participer activement au projet afin d'apporter ses connaissances, en la personne du général (2S) Guy Giraud, mais aussi avec la présence de Marc Serratrice, Paul Wolfrom et Georges Carpentier, anciens combattants du Vercors.

Des interventions parfaitement complétées par les analyses de l'historien Gilles Vergnon, que l'on ne présente plus, ainsi que de Paddy Ashdown, auteur de l'excellent ouvrage "*La bataille du Vercors*" qui aujourd'hui fait référence.

Dans ce film, on retrouve également de nombreuses images d'époque, parfois issues des bobines de Félix Forestier, entrecoupées d'images de reconstitutions historiques, cependant moins nombreuses que dans "Champ de Bataille". Celles-ci ont pu être réalisées grâce à l'association Dissidence44 qui se passionne pour l'histoire du Vercors depuis une dizaine d'années et qui a mis ses collections et de très nombreux participants au service des deux tournages.

Un bémol cependant: des scènes de combats et d'exactions ont été tournées à Vassieux, avec des figurants en tenues allemandes, et il nous semble que cela aurait pu être évité afin de ne pas troubler ce haut lieu de mémoire et de martyre de la population civile.

Deux approches différentes donc, mais un objectif commun des deux réalisateurs: rendre hommage aux combattants volontaires du Vercors, au-delà des polémiques, et permettre ainsi que l'histoire du Vercors résistant qui nous est chère soit mise à l'honneur et rendue accessible au grand public.

Il reste cependant évident que l'histoire de la Résistance en Vercors, complexe et riche de très nombreux événements historiques, ne puisse être résumée ou synthétisée en un documentaire d'une heure. C'est un exercice difficile mais qui a quand même le mérite de servir le travail de transmission de la mémoire que nous affectionnons tous.

Nous avons reçu depuis la diffusion des deux documentaires de très nombreux messages de félicitations et de remerciements, notamment grâce à notre page Facebook, devenue incontournable sur internet et apportant une nouvelle pierre à l'édifice du devoir de mémoire et du souvenir de nos camarades tombés pour la Liberté.

VERCORS, « LES ONDES DE LA LIBERTÉ »

Didier CLARENÇON[1]

« Les opérateurs radio ont été le maillon le plus important de notre chaîne d'opération, sans eux, nous aurions été comme des aveugles » Major-General Colin Sir Gubbins, chef du *Special Operations Executive* à partir de 1943.[2]

Introduction

En 1941 Pierre Dalloz, architecte et alpiniste grenoblois, a l'intuition d'un projet d'utilisation militaire du Vercors. Il rédige un texte qui est d'abord soumis en janvier 1943 à Yves Farge, journaliste au Progrès de Lyon, puis à Jean Moulin. Le projet consiste à aménager des terrains d'atterrissages sur cette forteresse naturelle et à constituer des dépôts d'armes. L'objectif est de mener ultérieurement des raids sur les voies de communications des vallées du Rhône, du Drac et de l'Isère après les opérations de débarquement des Alliés. Jean Moulin donne son accord et le général Delestraint, chef de l'Armée Secrète emporte à Londres le document auquel il a donné le nom de code de « Montagnard». Le 25 février 1943 la BBC diffuse le message personnel « *les montagnards doivent continuer à gravir les cimes* », qui signifie l'approbation de ce plan par les services du général de Gaule.
La Résistance va alors s'installer progressivement dans le massif du Vercors

Historique

1943 : Les premières liaisons radio clandestines
Elles remontent au début 1943 quand Yves Farge, chargé de la mise en œuvre du plan Montagnard, demandera à Claude Wolf (*Indien*) de monter dans le Vercors. Celui-ci est entré dans la Résistance en décembre 1942, puis a été recruté en janvier 1943 par l'Etat-Major de la Résistance de Lyon pour être opérateur radio dans le cadre d'un réseau de transmission *« Wireless Transmission »* (WT). Wolf s'installe aux Jarrands, près de Villard-de-Lans d'où il assure des liaisons avec Londres pendant près d'un mois. Fin février 1943, une voiture allemande de repérage radiogoniométrique est signalée à proximité de son lieu d'émission : le responsable régional des transmissions lui demande alors de partir. Wolf s'installe alors à la Forteresse, près de Vinay, où il créera une école de formation d'opérateurs radio clandestins très active.

[1] Ancien médecin militaire et chercheur, Didier Clarençon travaille depuis de nombreuses années sur l'histoire des opérateurs radio clandestins du Vercors. Radioamateur passionné d'histoire, il a eu accès à de nombreux documents originaux dans les fonds d'archives du Service historique de la Défense de Vincennes et aux Archives nationales de Grande-Bretagne de Kew. Il a également rencontré d'anciens acteurs de cette époque auprès desquels il a obtenu de précieux témoignages.
Le texte de cet article n'engage que son auteur.
[2] Foot, M.R.D, Crémieux-Brilhac, *Des Anglais dans la Résistance*, Taillandier, 2008.

Claude Wolf (*Indien*) (à droite)
(© coll. P. Drouvin)

En juin 1943, l'arrestation du général Delestraint et de Jean Moulin va entraîner une mise en sommeil progressive du Vercors. Le plan montagnard perd ainsi deux ardents défenseurs.
Toutefois, à l'été 1943, Gaston Vincent (*Azur*) et Pierre Bouquet (*Mississipi*), tous deux agents des services secrets américains de l'*Office of Strategic Services* (OSS) s'installent à la ferme des Berthonnets, non loin de Saint-Martin-en-Vercors. Ils viennent de la région de Marseille où ils sont poursuivis par les services allemands. Ils opèrent pendant quelques semaines en utilisant une volumineuse valise émettrice-réceptrice de type B-Mk.I.
Le 24 novembre, les Allemands investissent la ferme des radios. *Azur* et *Mississipi* parviennent à s'enfuir mais ce dernier est gravement blessé; les Allemands emportent son poste. Heureusement les codes, les quartz et les documents secrets ont été sauvés par *Azur*. *Mississipi* ne reprendra ses émissions pour l'OSS que fin 1943. *Azur,* malade, meurt à l'hôpital de Saint-Martin-en-Vercors en juin 1944.

Pierre Bouquet (*Mississipi*) (©coll. Pionniers du Vercors)

1944 : l'équipe radio de Montefusco
En janvier 1944, la répression allemande s'intensifie à Lyon et Marcel Descour (*Bayard)*, chef d'état-major de la région R1, veut mettre son état-major en sécurité dans le Vercors : il s'installe alors au hameau de la Matrassière, dans la commune de Saint-Julien-en-Vercors.
Le groupe des radios est composé de trois opérateurs :

- Mario Montefusco (*Titin-Argentin*) qui est le chef de l'équipe ; il a été formé en Angleterre par le *Special Operation Executive* (SOE) et parachuté en France en novembre 1943.
- Pierre Lassalle (*Benjamin-Bolivien)* : ancien élève de l'École des Mécaniciens et des Radiotélégraphistes de Rochefort (1939), réfractaire au STO, il prend le maquis dans le Puy de Dôme en

mai 1943. Après l'attaque d'une gendarmerie, il est arrêté et condamné à mort le 14 juillet 1943. Il s'évade le 3 août, et rejoint alors les maquis de la Corrèze et du Puy de Dôme, comme opérateur radio clandestin.

- Maurice Mercier (*Péruvien)* : également ancien élève de l'École des Mécaniciens et des Radiotélégraphistes de Rochefort, il suit le même parcours que Pierre Lassalle : arrestation, évasion, maquis.

Ils sont aidés par André Lacourt *(Joseph*), technicien et dépanneur radio.

Les conditions hivernales rendent le travail des opérateurs pénible et le risque que constitue cette concentration de résistants explique le départ progressif des opérateurs. *Bolivien* est le dernier à quitter les lieux avant l'attaque du PC par les forces allemandes au matin du 18 mars. Six résistants et trois civils périssent lors de l'assaut.

Le modèle d'émetteur-récepteur utilisé par l'équipe de Montefusco est la valise radio type 3-Mk.II ou valise « B2 ».

Mario Montefusco (*Argentin*)
(© coll. Musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors-MRV)

Le PC radio de La Britière

Le 6 juin 1944, suite au débarquement de Normandie, l'équipe radio de Montefusco remonte dans le Vercors et s'installe avec l'état-major de Descour à flanc de montagne dans la maison forestière du Ranc des Pourrets, non loin de Saint-Agnan-en-Vercors. Les liaisons avec Londres et Alger s'avèrent toutefois difficiles, sans doute en raison de la configuration accidentée du terrain. L'équipe radio redescend alors dans la vallée de la Vernaison et occupe l'ancienne laiterie Revol, non loin du hameau de La Britière. Le capitaine Robert Bennes (*Bob*) assure désormais le commandement de l'équipe des radios. Ce jeune officier, formé à Alger, a été parachuté en mars 1943 pour coordonner les parachutages de la région R1. Il est accompagné de son opérateur radio, Juste Winant (*Olivier)*.

Robert Bennes (*Bob*) (© coll. Famille R. Bennes)

Un cinquième opérateur Jean Cendral (*Lombard*) se joint à eux le 10 juin. Cet agent des services secrets français du Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA), formé en Grande-Bretagne, a été parachuté sur le terrain d'Allex-Livron début mai. Il apporte avec lui le dernier modèle de valise radio, la valise type A-Mk III.

Jean Cendral (*Lombard*)
(© coll. Ministère des Armées)

Ils sont aidés par Jacques Jouanneau (*Sammy*), Patrick Garnot (*Patrick*) et Robert Pompey, agent de liaison et également codeur-décodeur.
Afin de diminuer les durées de transmission pour échapper à la radiogoniométrie allemande, les périodes d'émission sont dissociées de la réception : les messages du Vercors sont émis pendant la journée alors que les réponses proviennent des stations britanniques sont reçues pendant la nuit, à 2h30 (technique de Broadcast). Cela oblige donc les opérateurs à effectuer de longues veilles.
L'équipe radio de La Britière restera active jusqu'au 23 juillet.

L'équipe radio de Robert Bennes devant la laiterie Revol à La Britière : de gauche à droite, debout : Mercier (*Péruvien**), Cendral (*Lombard**) Bennes (*Bob*), Montefusco (*Argentin**) Garnot (*Patrick*) ; assis : Lacourt (*Joseph*), Winant (*Olivier**), Lasalle (*Bolivien**). * opérateur radio (© coll. MRV)

Moment de détente dans la Vernaison, devant la Britière.
De gauche à droite : M. Mercier, A. Lacourt et P. Lassalle
(© coll. MRV)

Entrainement militaire devant la Britière
De gauche à droite, au premier plan : R. Bennes (avec le képi), J.Cendral, P. Jouanneau, M. Montefusco, P.Garnot, au second plan : M. Mercier et A. Lacourt.
(© coll. MRV)

La mission Eucalyptus

Début juin 1944, l'état-major interallié décide d'envoyer une mission dans le Vercors pour évaluer et aider la Résistance : c'est la mission Eucalyptus commandée par le major Desmond Longe. Elle a également pour objectif d'inciter à la prudence les chefs de la Résistance. La mission comporte trois opérateurs radio : le sous-lieutenant Pecquet (*Paray*, *Bavarois*), Américain, le sous-lieutenant Philippe Saillard (*Touareg*), Français, et le sous-lieutenant Croix (*Pingouin*), Français.

Le 29 juin une première partie de la mission, avec *Bavarois* et *Pingouin,* est parachutée au-dessus de Vassieux-en-Vercors. *Bavarois* se blesse au poignet en atterrissant et une partie du matériel radio, mal emballé, est détérioré.

Le 13 juillet, les deux derniers membres de la mission, l'opérateur radio Saillard (*Touareg*) et Conus (*Volume)* arrivent dans le Vercors après avoir été déposés à Nantua par liaison aérienne. L'équipe radio s'installe à Saint Martin en Vercors. Une jeune fille, Léa Blain, est également recrutée pour réaliser le codage.

Les opérateurs d'Eucalyptus utilisent trois modèles de valises radio : la B2, l'A-MkIII et le SSTR1. Les deux premiers postes donnent toute satisfaction, par contre le SSTR1 est sujet à de fréquentes pannes.

À plusieurs reprises, les opérateurs demandent dans leurs messages le bombardement de l'aéroport de Chabeuil duquel décollent les avions allemands qui bombardent régulièrement le Vercors, mais sans succès.

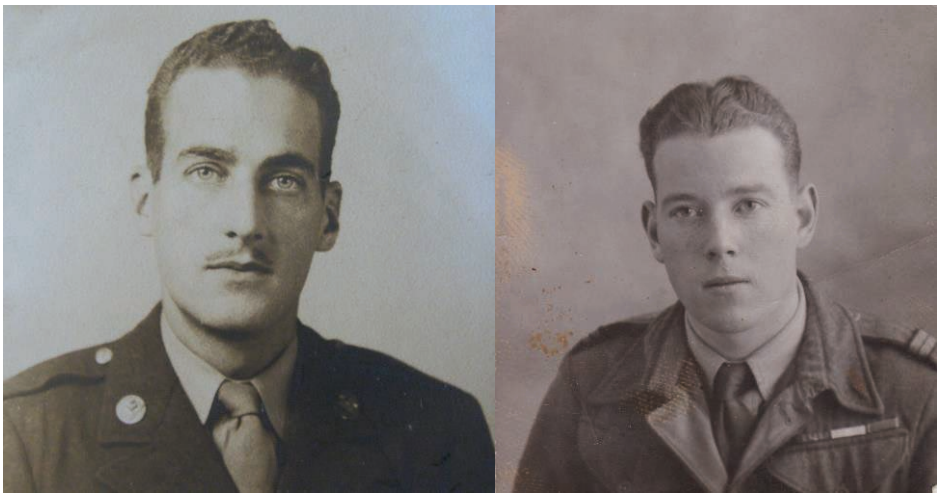

André Pecquet (*Para*y, *Bavarois*), Philippe Saillard (*Touareg*), opérateurs radio de la mission Eucalyptus
(© coll. The National Archives, Kew, GB, MRV)

Les autres opérateurs radios
D'autres radios sont également présents dans le Vercors pendant l'année 1944 :
- Camille Monnier (*Magyar*) : radio de la Mission Union, il est parachuté dans le Royans en janvier 1944. Après plusieurs passages dans le Vercors, il s'installe dans la région de Saint-Marcellin. Il est abattu par les Allemands en mai 1944 pendant une transmission radio.
- Auguste Floiras (*Albert*) : formé en Grande-Bretagne, et opérateur radio du célèbre agent de la section F du SOE, Francis Cammaerts (*Roger)*. Ce dernier s'installe le 11 juin 1944 à Saint-Agnan-en-Vercors. Il est accompagné d'un second opérateur, Antoine Serini (*Antoine*) qui assure les liaisons avec Alger. De juin à septembre ce dernier réalise une moyenne de trois contacts par jour, codant et décodant jusqu'à vingt messages à chaque fois !
- Alfred Cart (*Alfred*). Ancien de l'École de Rochefort formé au BCRA d'Alger il est parachuté en janvier 1944. Il travaille d'abord pour Guy Venner *(Guy*), officier chargé des parachutages de la région R1 jusqu'à ce que celui-ci soit arrêté, puis pour Robert Bennes. Cart ne reste qu'une dizaine de jours en février dans le Vercors.

Auguste Floiras, opérateur radio de Francis Cammaerts
(© coll. The National Archives, Kew)

Les combats de juillet 1944 dans le Vercors
Le 21 juillet 1944, dans les heures qui précèdent l'assaut général des Allemands contre le Vercors, la Résistance informe les Alliés par radio du déploiement important de troupes ennemies sur les contreforts du massif. Après le déclenchement de l'attaque, les opérateurs sont particulièrement sollicités pour réaliser des liaisons radio avec Londres et Alger.

Les opérateurs de la mission *Eucalyptus* se trouvent au contact direct des responsables du Vercors. Dès le 21 juillet, l'opérateur radio *Paray* expédie à Alger le fameux télégramme du chef civil, Eugène Chavant, se terminant par « *Agissez très vite. Si aucune aide, population et nous jugerons Alger des lâches et des criminels. Je répète : lâches et criminels* ».
À une heure du matin dans la nuit du 21 au 22 juillet, Huet (*Hervieux*) tient une réunion à la Villa Bellon : l'ordre d'évacuation du PC radio de Saint-Martin est donné. Le 22 à 7h, l'équipe radio (Pecquet-*Bavarois,* Saillard-*Touareg,* Croix-*Pingouin*), les deux assistants et le cuisinier partent pour la grotte située au-dessus de Saint-Martin d'où ils doivent poursuivre leurs émissions.
Le 23 juillet, le major Longe les rappelle à Saint-Martin et les met à la disposition d'*Hervieux*. Vers 15h, le PC est évacué car les Allemands arrivent sur les hauteurs de Saint-Martin. *Hervieux* et les radios partent pour le hameau des Barraques. À 16h30 l'ordre de dispersion générale est donné.
Hervieux demande alors à *Bavarois* de rester à ses côtés. Il lui est cependant impossible d'emporter tout le matériel radio : le poste B2 prévu pour contacter Alger est caché. *Bavarois* ne garde qu'un poste plus léger (AmK.III) pour communiquer avec Londres.
Le 23 juillet *Bavarois* envoie à Londres ce message d'*Hervieux* :
« *Tenons depuis 56 heures contre 3 divisions allemandes- n'avons jusqu'à présent pas perdu un pouce de terrain.Troupes se battent courageusement mais désespérément car elles sont épuisées physiquement et n'ont presque plus de munitions. stop. Malgré nos demandes réitérées sommes seuls et n'avons reçu aucun secours ni aide depuis le début du combat. Situation peut d'un moment à l'autre devenir désespérée entraînant des malheurs effroyables sur le plateau du Vercors. Aurons fait alors notre devoir mais serons plein de tristesse sur l'ampleur des responsabilités prises par ceux qui délibérément et de loin nous aurons engagés dans une semblable aventure. Hervieux* »
Le 26 juillet, le Général Koenig adresse, en retour, un message à *Hervieux* et à *Clément*.
« *Sommes profondément affectés par issue bataille du Vercors. Avons suivi déroulement action et votre défense héroïque. Avions obtenu aide aviation alliée et accord pour envoi de parachutistes. Mauvais temps a rendu impossible opérations aériennes*».

L'équipe de la Britière s'installe dans une grotte pour des raisons de sécurité : les émissions radio ne se font plus de la laiterie Revol, mais en limite de forêt, dans une zone moins exposée. Ne manquant ni d'armement ni de munitions l'équipe de *Bob* est quant à elle intégrée dans le dispositif défensif du Vercors, même si elle ne participe pas directement aux combats.
Le 22 juillet à 4 heures du matin, *Bob* reçoit un message écrit du colonel Zeller lui demandant de le rejoindre à Die au sud du Vercors. *Bob* préfère toutefois ne pas obéir immédiatement ; ce départ serait pour lui un abandon. Avec l'accord du commandant Huet, il se met à la disposition du commandant Jouneau et intègre le dispositif de défense.

Pour les opérateurs radio, comme pour les autres résistants, à partir de l'ordre de dispersion du 23 juillet, «Dispersez-vous par petits groupes dans les zones protégées du massif», il n'est plus question de combattre pour le moment.

La dispersion
Le 23 juillet, les membres de l'équipe de la Britière chargent leur matériel dans deux camionnettes qui se dirigent vers la maison forestière de Pré-Grandu, sur les Hauts-Plateaux. Pendant le trajet un chasseur allemand mitraille le convoi : *Sammy* et *Olivier* sont légèrement blessés par des éclats. *Sammy* qui souffre

également d'un abcès dentaire part alors pour se faire soigner à l'hôpital de la grotte de la Luire. Il change finalement d'avis et décide de rejoindre la vallée de l'Isère, ce qui lui sauvera vraisemblablement la vie.
Arrivé à Pré-Grandu, *Bolivien* installe son poste radio qui est alimenté par une batterie. Robert Pompey pédale sur un vélo pour la recharger au moyen d'une génératrice. *Bolivien* contacte Londres pour rendre compte de la situation et obtenir des instructions. La Centrale leur indique d'aller à Dieulefit prendre contact avec le commandant Richard, officier de la Section Atterrissage et Parachutage (SAP) de la Drôme.
Entre temps *Bob* part dans l'après-midi en reconnaissance dans le secteur du Grand Veymont.
Ne le voyant pas revenir et craignant d'être encerclé par les Allemands, *Argentin* décide alors de partir sans attendre le retour de *Bob. Olivier* et *Patrick,* quant à eux, préfèrent rester.
L'équipe radio de la Britière se sépare donc en deux groupes : *Argentin, Bolivien, Péruvien, Joseph* et Robert Pompey d'une part, *Bob, Olivier* et *Patrick* d'autre part.

Le premier groupe cache d'abord son matériel radio. Les hommes, sous la direction d'*Argentin* se mettent en route pour Dieulefit. Ils franchissent le col du Rousset, puis atteignent le village de Chamaloc en évitant la route où montent des convois allemands. Après avoir envisagé de rejoindre le Glandasse, ils en sont dissuadés par des maquisards épuisés et assoiffés qui en redescendent. Ils cherchent alors à franchir la Drôme, au niveau de Pont-de-Quart, au sud de Die. Le franchissement de la rivière se fait dans la nuit du 28 au 29 juillet, grâce à l'aide d'un paysan. Le groupe poursuit sa progression à travers la campagne dioise : ils atteignent le village de La Chaudière le 29 juillet, puis celui de Félines grâce à un conducteur de camionnette. Ils arrivent enfin à Dieulefit, au PC de Richard le 31 juillet. Grâce au poste radio de ce PC, *Argentin* peut contacter de nouveau Londres. Il remonte dans le Vercors à la mi-août, après le départ des Allemands : il récupère alors la valise radio et le S-Phone caché le 23 juillet dans une cavité, près de la Grande Cabane.

Groupe de résistants sur le rebord des hauts plateaux en août 1944
(L. Mercier au centre portant une casquette, M. Montefusco derrière avec la mitraillette Sten)
(© coll. MRV)

S'agissant du second groupe, *Bob* de retour de reconnaissance et en accord avec le commandant Georges décide de tenter une sortie à travers les lignes allemandes, en direction du Trièves. *Bob* accompagné de son radio *Olivier* et de son adjoint *Patrick* prend la tête d'une troupe de 72 maquisards. Ils quittent Pré Grandu dans la soirée du 23 juillet et se dirigent vers le sud, pour atteindre le pas de Chabrinel. Ils font une halte à proximité de l'abbaye de Valcroissant le 25 juillet. Le 26, ils remontent sur le Glandasse et redescendent ensuite côté est vers Archiane. Le 29 en fin de journée ils franchissent le col de Menée, traversent le lendemain la RN75 en évitant les patrouilles allemandes et atteignent le secteur de Mens le 1er août. Des camions les conduisent alors au pied du col d'Ornon, en Oisans. La sortie du Vercors a duré 8 jours. L'opérateur *Olivier* ne reprend ses émissions qu'après avoir récupéré un de ses postes dans la région de Lyon, en septembre.

Les membres de la mission *Eucalyptus* se séparent. Les conditions de vie sont, comme pour beaucoup, terribles : il faut marcher de nuit parmi les rochers en évitant les chemins, avec peu d'eau et de nourriture, traqués en permanence par les Allemands.

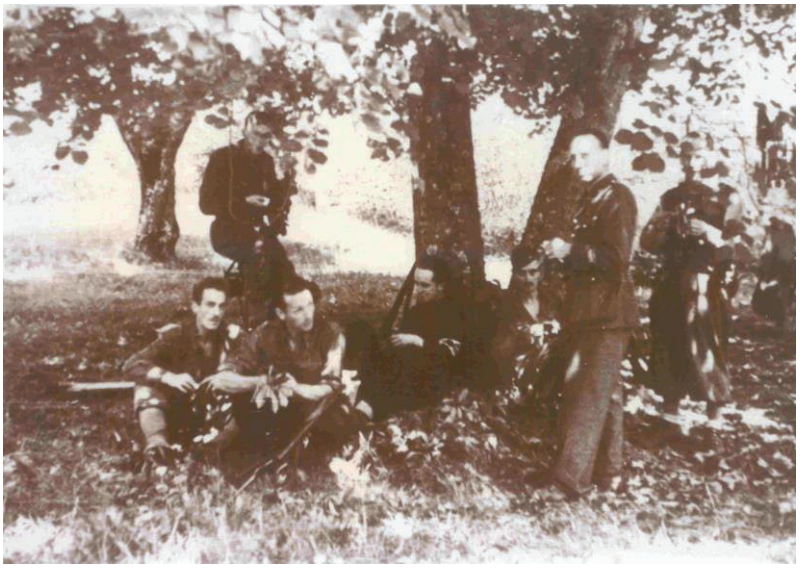

Groupe de résistants dans la forêt, début août 1944
Pecquet (*Bavarois*) est assis au premier plan, en bas à gauche, derrière lui, un résistant se tient sur le cadre d'un «*pedal generator*» (© coll. MRV)

Bavarois, bien que très affaibli, réussi à maintenir le contact radio avec les Alliés. L'antenne est souvent mal dégagée, déployée à quelques mètres du sol dans des clairières entourées de grands arbres. A la surprise des opérateurs cette installation sommaire permet néanmoins de contacter Londres de manière satisfaisante. Les Allemands sont parfois si proches qu'il faut interrompre la transmission. Le chargeur «*pedal generator*» est bruyant et ne peut être utilisé que la nuit. Le fait de n'avoir qu'une seule batterie limite également les temps d'émission.

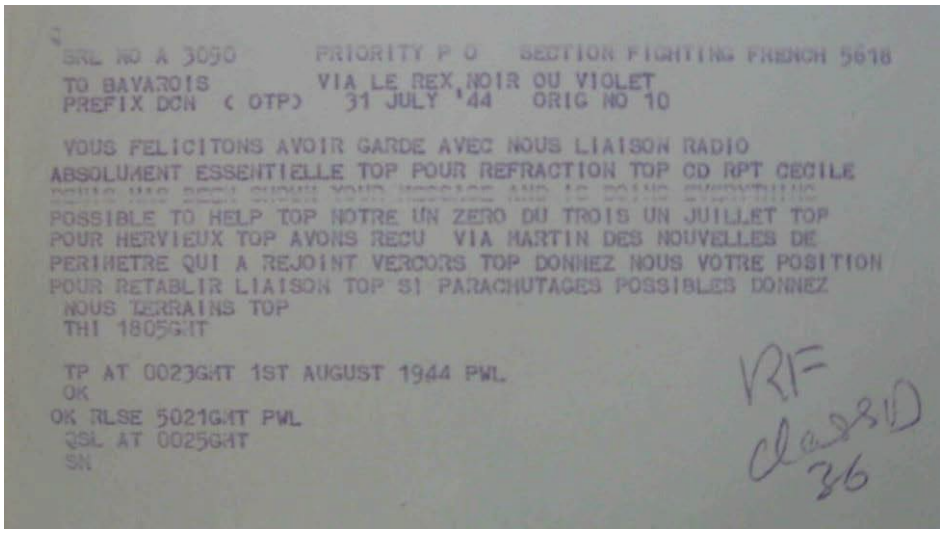

SRL NO A 3050 PRIORITY P O SECTION FIGHTING FRENCH 5618
TO BAVAROIS VIA LE REX NOIR OU VIOLET
PREFIX DCN (OTP) 31 JULY '44 ORIG NO 10

VOUS FELICITONS AVOIR GARDE AVEC NOUS LIAISON RADIO
ABSOLUMENT ESSENTIELLE TOP POUR REFRACTION TOP CD RPT CECILE
POSSIBLE TO HELP TOP NOTRE UN ZERO DU TROIS UN JUILLET TOP
POUR HERVIEUX TOP AVONS RECU VIA MARTIN DES NOUVELLES DE
PERIMETRE QUI A REJOINT VERCORS TOP DONNEZ NOUS VOTRE POSITION
POUR RETABLIR LIAISON TOP SI PARACHUTAGES POSSIBLES DONNEZ
NOUS DERRAINS TOP
TH1 1805GMT

TP AT 0023GMT 1ST AUGUST 1944 PWL
OK
OK RLSE 5021GMT PWL
QSL AT 0025GMT
SN

RF
Classé
36

Message de félicitations adressé le 31 juillet 1944 par Londres à Pecquet- *Bavarois*
(© coll. Service Historique de la Défense)

Le 4 août, le groupe est sur les hauteurs de Saint-Laurent-en-Royans.
Le 6, *Bavarois* remonte à la grotte au-dessus de Saint-Martin pour récupérer le matériel radio intact. Quelques jours plus tard, il rejoint la ville de Romans, puis Notre-Dame-de-l'Osier avec l'équipement radio et son armement.

Du 24 juillet au 18 août, *Bavarois* a gardé en permanence le contact avec Londres. Cela lui vaut les félicitations puisqu'il est le seul poste à avoir fonctionné sans interruption. Au cours de sa sortie du Vercors, *Bavarois* a perdu 12 kg. Il y remonte plus tard pour récupérer trois autres postes radio.

Léa Blain, codeuse de la mission Eucalyptus (© coll. MRV)

Parmi les autres membres d'*Eucalyptus*, le 23 juillet, Léa Blain quitte la mission et se rend à Tourtres. Elle séjourne à la grotte aux Fées, et est tuée par une patrouille allemande le 1er août aux Glovettes, près de Villard-de-Lans. Le capitaine *Volume* est lui capturé mais parvient à s'échapper. Longe et Houseman, isolés lors de l'offensive allemande, parviennent à quitter le massif et gagnent la Suisse.

Les autres opérateurs du Vercors, notamment l'équipe de Cammaerts, parviennent tous à quitter le Vercors sains et saufs.

***Le matériel radio clandestin**:*

La majorité des postes radios clandestins utilisés dans le Vercors sont d'origine anglaise et ont été conçues par le SOE. Ce service secret a été créé en juillet 1940 par Winston Churchill afin « de mettre à feu l'Europe ». Le SOE est principalement spécialisé dans les opérations de sabotage, de guérillas et de subversion, alors que l'*Intelligence Service* (IS) est centrée sur la collecte de renseignements. A partir de juin 1942 le SOE acquiert une indépendance totale vis à vis de l'IS en ce qui concerne ses transmissions et conçoit alors son propre matériel.
A noter que les services secrets de la France Libre (BCRA) dépendront toujours des Britanniques pour ces aspects matériels, ainsi que pour l'entraînement et le transport des agents.
Le Major John Brown, ingénieur à la section transmission du SOE, élabore deux types de valises radio : les types « A » sont des émetteurs de faible puissance (5 W) destinés aux liaisons de moins de 800 km ; les « B » sont plus puissants (15-20 W) adaptés à des liaisons « longue distance ». Ces postes radio fonctionnent dans la gamme des ondes courtes (3 à 30 MHz), et plus particulièrement dans la première moitié du spectre (3 à 15 MHz). Ils utilisent des lampes radio et nécessitent donc une alimentation « mixte » haute et basse tension, obtenue à partir du courant secteur ou de batteries. Ils se composent le plus souvent de quatre éléments séparés (émetteur, récepteur, alimentation et boîte d'accessoires) qui sont disposés dans une valise. Les messages sont envoyés en télégraphie avec un manipulateur, en utilisant l'alphabet Morse, après codage.
L'antenne est un simple fil d'une vingtaine de mètres de long.

Lourds et volumineux au début du conflit, les ingénieurs du SOE s'efforceront de miniaturiser progressivement ces postes.
John Brown conçoit dès 1941 l'émetteur-récepteur type A-Mk.I, puis le type B-Mk.I inspiré d'un montage paru dans la revue des radio-amateurs américains. Ce dernier modèle pèse environ 19 kg.

Emetteur-récepteur type 3 Mk.I (B1) de Gaston Vincent (photo E. Georges)

La valise type A-Mk.II est fabriquée en 1942, puis lui succède la B-MkII ou B2. Cette dernière, construite à environ 7000 exemplaires, a été l'une des plus utilisées par les opérateurs clandestins. Son poids est d'environ 13 kg.

Emetteur-Récepteur type 3 Mk.II (ou B2) de Pierre Lassalle (photo E. Georges)

La valise A-Mk.III est conçue en 1943 : c'est un modèle particulièrement compact (moins de 6 kg) car l'émetteur, le récepteur et l'alimentation sont dans un même boîtier.

Valise radio type A-Mk.III de Jean Cendral (photo E. Georges)

En 1942, les services secrets américains (OSS) s'inspirent du modèle A-Mk.II pour élaborer leur propre valise radio clandestine, le *Strategic Services Transmitter Receiver Number 1* ou SSTR1. Il sera utilisé dans le Vercors par la mission Eucalyptus.

Emetteur-récepteur américain de l'OSS type SSTR1 (photo E. Georges)

Par ailleurs, toujours en 1941, le SOE invente le S-Phone, ancêtre du radio-téléphone qui permet d'établir des liaisons « phonie » dans la gamme des ultra hautes fréquences (UHF) sur des distances de quelques dizaines de kilomètres entre un avion et un agent au sol. Il peut également être employé comme balise de navigation aérienne. Il se compose d'un boîtier se fixant au-dessus de la ceinture par deux bretelles. Ce boîtier contient l'émetteur-récepteur et une antenne dépliable qui est enfichée dessus. Une ceinture portant sept poches de toile contient le dispositif d'alimentation à partir d'accumulateurs. Un ensemble micro-casque permet le dialogue « phonie ». Le S-phone sera utilisé lors des opérations de parachutage sur Vassieux-en-Vercors.

Emetteur-récepteur S-Phone type 13 (photo E. Georges)

Le récepteur *Miniature Communication Receiver type 1* ou MCR-1 est conçu en 1943. Il est appelé « Biscuit » en raison de son emballage dans une boîte de biscuits anglais *Huntley & Palmer (Reading) ou Meredith & Drew (Londres)*. Quatre blocs de fréquence interchangeables permettent la réception d'un signal (modulation d'amplitude ou télégraphie) dans une gamme de fréquence comprise entre 150 kHz et 15 MHz. Equipé de 5 tubes radio miniatures, le MCR-1 est alimenté par une batterie (7,5V-90V) ou par un bloc secteur. Légère (moins de 1 kg) et d'utilisation simple, cette radio est principalement destinée à l'écoute des messages de la BBC, mais elle permet également la réception des émissions télégraphies (système Broadcast). Plus de 30.000 unités auraient été construites.

Poste récepteur « Biscuit » type MCR-1 (photo E. Georges)

Les procédures de codage

Les opérateurs du Vercors transmettent leurs messages en télégraphie sous forme de groupes de 5 caractères préalablement codés. Les agents ont principalement à leur disposition deux procédés de codage conçus par le SOE : le système à double transposition et le « one time pad ».

- Le système à double transposition consiste à mélanger toutes les lettres du message deux fois, selon une procédure donnée par deux clés littérales, extraites d'un poème appris par cœur par l'opérateur. Ce système est particulièrement difficile à décrypter sans connaître les clés, mais ce n'est pas impossible, en particulier si l'opérateur capturé a révélé son poème.

- Le procédé « one time pad » réalise la substitution de chaque lettre du message en clair par une lettre tirée au hasard. Pour cela l'opérateur utilise un carnet de lettres aléatoires et un tableau à double entrée imprimé sur un foulard en soie. Ce type de code est mathématiquement indécryptable.
Ces procédures de codage sont longues et fastidieuses : environ 20% des messages qui arrivaient en Grande-Bretagne étaient indécodables en raison d'erreurs commises par les opérateurs

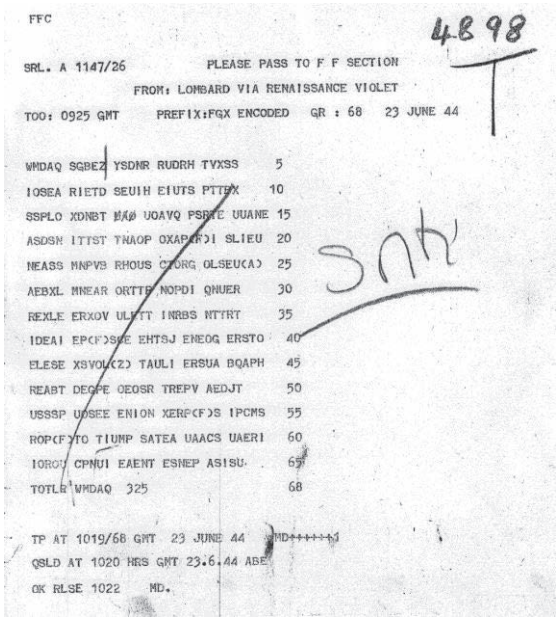
FFC

4898

SRL. A 1147/26 PLEASE PASS TO F F SECTION
FROM: LOMBARD VIA RENAISSANCE VIOLET
TOO: 0925 GMT PREFIX:FGX ENCODED GR : 68 23 JUNE 44

WMDAQ SQBEZ YSDNR RUDRH TVXSS 5
IOSEA RIETD SEUIH EIUTS PTTEX 10
SSPLO XDNBT MAØ UOAVQ PSRTE UUANE 15
ASDSN ITTST TNAOP OXAPCFDI SLIEU 20
NEASS MNPVB RHOUS CTORG OLSEUCAD 25
AEBXL MNEAR ORTTB NOPDI QNUER 30
REXLE ERXOV ULTTT INRBS NTTRT 35
IDEAI EPCFDSUE EHTSJ ENEOQ ERSTO 40
ELESE XSVOLKZD TAULI ERSUA BQAPH 45
REABT DEGPE OEOSR TREPV AEDJT 50
USSSP UOSEE ENION XERPCFDS IPCMS 55
ROPCFDTO TIUMP SATEA UAACS UAERI 60
IORCU CPNUI EAENT ESNEP ASISU 65
TOTLE WMDAQ 325 68

TP AT 1019/68 GMT 23 JUNE 44 MD++++++
QSLD AT 1020 HRS GMT 23.6.44 ABE
OK RLSE 1022 MD.

Message codé envoyé par l'opérateur Jean Cendral, reçu à Londres le 23 juin 1944
(© Coll. Service Historique de la Défense)

Commémorations

- 1993
Un moment important intervient le 26 juin 1993 lors de la cérémonie de la pose d'une plaque commémorative sur la façade de la laiterie Revol à La Britière : cette plaque immortalise le souvenir de ces quelques semaines intenses durant lesquelles le Vercors communique avec le monde libre.
« En ce lieu l'ancienne laiterie Revol détruite par les Allemands puis reconstruite abrita du 7 juin au 23 juillet 1944 un centre de réseau transmissions action Londres (dépendant du SOE britannique) aux ordres de l'EM / FFI / Rhône-Alpes pour assurer les liaisons radio avec Londres ».
D'anciens opérateurs radio (Jean Cendral, Pierre Lassalle) sont présents, ainsi que Jacques Jouanneau (*Sammy*), propriétaire du lieu depuis les années 80.

Plaque apposée lors de la cérémonie du 26 juin 1993

- 2017

Les « 1ères rencontres autour de la Résistance » se sont déroulées au Musée de Vassieux-en-Vercors du 21 au 24 juillet 2017. À cette occasion, et dans le cadre de l'exposition temporaire « Vercors, les ondes de la Liberté » une valise radio « B2 » restaurée a été utilisée par un groupe de radio-amateurs (indicatif spécial TM3FFI).

De bonnes conditions de propagation ont permis de réaliser 25 liaisons en télégraphie sur les ondes courtes (bande des 40 mètres). Six pays ont été contactés : France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie et Grande-Bretagne. La station britannique (GB1SOE) se trouvait à Bletchley Park, haut lieu de la cryptographie pendant la seconde guerre mondiale.

Station TM3FFI : la valise B2 mise en œuvre par l'auteur

Conclusion

La mission des opérateurs radio clandestins en France occupée était particulièrement dangereuse puisque le pourcentage moyen de pertes entre 1941 et mi 1943 est estimé à 80%, pour diminuer ensuite à « seulement » 15%.

Le Vercors a compté entre janvier 1943 et juillet 1944 au moins une douzaine d'opérateurs radios qui ont assuré des liaisons régulières avec Londres et Alger, transmettant plusieurs centaines de messages.

Au début de cette période, les dangers que courent les radios sont ceux des clandestins : les risques sont en effet grands d'être repéré par la radiogoniométrie allemande ou d'être dénoncé. En mars 1943, l'équipe radio de Montefusco (*Argentin*) a échappé de peu à l'attaque allemande de même que Gaston Vincent (*Azur*) en novembre de la même année. Camille Monnier (*Magyar*), opérateur de la Mission Union, sera abattu en mai 1944 pendant une transmission radio.

A partir du mois de juin 1944, le Vercors paraît plus sécurisé, suite notamment au verrouillage du massif. Les opérateurs radios travaillent dans une ambiance plus sûre et peuvent alors émettre pendant de longues périodes. Cela ne les dispense pas de respecter les règles de sécurité (procédures de codage, changement de fréquences) car les stations d'écoute allemandes sont actives.

Il faut souligner la diversité des organismes d'appartenance des différents opérateurs radio : certains dépendent du BCRA-section RF du SOE de Londres (*Bolivien, Argentin, Péruvien, Antoine, Alfred*), du BCRA d'Alger (*Olivier*) ou de l'OSS (*Azur-Mississipi*). Certains sont rattachés aux trois services (SOE/BCRA/OSS) dans le cadre d'une mission Interalliée (*Touareg, Pingouin, Bavarois*). Cette complexité d'organisation n'a certainement pas facilité l'exploitation des messages provenant du Vercors.

Bibliographie

- Ashdown P. : *La bataille du Vercors, une amère victoire*, Ed. Gallimard, 2016.
-Clarençon D. et Fillet P.L. : *Vercors, les Ondes de la Liberté*, Département de la Drôme, Conservation Départementale du Patrimoine, Ed. Plumes d'Ardèche, 2016.
- Clarençon D.: *la valise de la Résistance type 3 Mk.II*, RadioFil magazine n°53 et 54, 2013.
- Drouvin P.: *Sonate au Clair de Londres*, Autoédition, 2013.
- Bennes R. : *Mémoires de Guerre. Le Vercors 1943-1945*, Ed. Anovi, 2014
- Foot M.R.D. et Crémieux-Brilhac J.L. : *Des Anglais dans la Résistance : le SOE en France, 1940-1944*, Ed Taillandier, 2008.
- Lassalle P. : *La Liberté venait des Ondes*, Ed. Granger, 2001.
- Meulstee L., Staritz R. : *Wireless for the Warrior*, vol. 4 : clandestine Radio, Ed. Touchstone, 1998.
- Papet J.P., *Léa Blain, une jeune fille de France*, Autoédition, 2017.
- Perquin J.L. : *Les opérateurs radio clandestins*, Ed. Histoire & Collection, 2011.
- Vergnon G. : *Résistance dans le Vercors – Histoire et lieux de mémoire*, Ed. Glénat, 2012.

L'auteur remercie Pierre-Louis Fillet, directeur du Musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors, et toute son équipe pour leur accueil chaleureux et leur aide précieuse lors de ses recherches historiques.

Contact : didier.clarencon@free.fr

Pour en savoir plus, lisez *Vercors, les Ondes de la Liberté, par Didier Clarençon et Pierre-Louis Fillet,* Département de la Drôme, Conservation Départementale du Patrimoine, Ed. Plumes d'Ardèche, 2016.

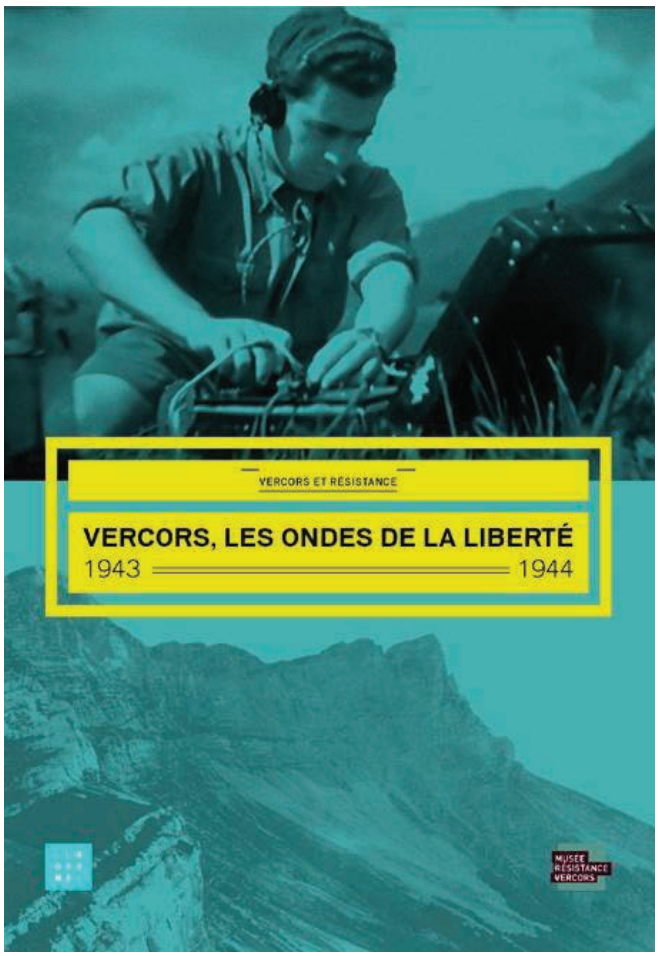

Nos peines

Nous avons eu à déplorer durant les derniers mois le décès de plusieurs anciens maquisards du Vercors et de membres de notre association. Nous présentons à leurs familles et proches nos sincères condoléances.

Paul Ollivet-Besson. Né en 1920 à Moirans (Isère), il rejoint le maquis du Vercors le 9 juin 1944 et est affecté à la compagnie Philippe avec le grade de caporal. Pendant les combats de la Libération, il s'engage au 6ème bataillon de chasseurs alpins et participe à la libération de Lyon.

Micheline Croibier-Muscat, mère de notre ami Didier. Micheline Croibier-Muscat fut, avec son mari Anthelme, membre du groupe franc Vallier. Ce groupe franc du mouvement Combat à Grenoble reçut l'ordre d'Alain Le Ray de rejoindre le Vercors fin mai 1944 et de se mettre à la disposition d'Eugène Chavant, chef civil du maquis.

Laurent Ceccato, fils de notre ami Roger.

Christiane Vignon. Nous avons appris, avec beaucoup de peine, par le magazine du parc du Vercors, le décès au mois d'août de Christiane Vignon. Elle faisait partie de l'équipe du Mémorial de la Résistance à Vassieux-en-Vercors, et, lorsqu'elle le pouvait, assistait à plusieurs des cérémonies de la section Saint Jean-La Chapelle. Nous garderons un excellent souvenir d'elle, de son dévouement et de ses fortes convictions.

Max Traversaz. Né en 1921 à Saint-Jean-de-Maurienne, Max Traversaz rejoint le maquis du Vercors en mars 1944. Il est affecté à la compagnie Fayard avec le grade de sergent.

Paul Dreyfus. Journaliste, grand reporter, écrivain, auteur entre autres écrits, de *Vercors Citadelle de Liberté* et de *Histoire de la Résistance en Vercors*, ouvrages de référence essentiels pour comprendre le Vercors résistant dont il avait rencontré à plusieurs reprises les acteurs de terrain. Il fut un ami fidèle des Pionniers.

Antoine Bordignon. Né en 1923 dans la Meuse, il intègre le camp 12 du maquis du Vercors en mai 1943. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur par le Premier ministre à l'occasion du 70ème anniversaire des combats du Vercors.

Nous avons rendu compte dans notre dernier bulletin du décès de **Charles-Henri Tissier**, ancien membre de l'équipe civile de Résistance de Monestier-de-Clermont. Nous avons reçu l'hommage ci-après que nous publions.

Charles-Henri Tissier nous a quittés le 25 avril dernier. Né en octobre 1919 il avait 97 ans et demi.

Originaire de Toulon-sur-Arroux, il était arrivé dans le Trièves en décembre 1939 avec les chantiers de jeunesse.

Il participa à l'installation de l'électricité et des moyens de communication pour tous les baraquements du Trièves.

À la fin de la guerre il s'installa à Monestier-de-Clermont comme artisan radio-électricien.

Dans le cadre de ses activités aux chantiers de jeunesse, il devait se déplacer et cela lui permit de prendre part aux mouvements de Résistance.

Il est impossible de parler de Charles-Henri Tissier sans avoir une pensée pour Alice Salomon, Mirco Ceccato, Edouard Trivero, et ses autres compagnons pour qui il disait avoir un profond respect et une grande amitié.

Pendant plus de trente ans il fut un porte-drapeau assidu, et quand l'emblème des Pionniers du Vercors fut trop difficile à maîtriser, il eut le privilège de porter le fanion de la section Potin, que lui confiait son ami Mirco Ceccato.

Son dévouement pour le devoir de Mémoire est un bel exemple pour tous ceux qui lui succèdent.

Nos joies

Notre président Daniel Huillier a été promu officier de la Légion d'honneur et notre camarade René Heren, nommé commandeur des Palmes académiques. Notre camarade Marc Serratrice a, pour sa part, reçu le Prix du livre alpin. Nous nous réjouissons de l'attribution de ces récompenses bien méritées et leur adressons nos chaleureuses félicitations. Quant à notre secrétaire général, Alain Carminati, nous lui souhaitons un joyeux 80ème anniversaire !

C'est en présence d'une nombreuse assemblée que monsieur Pierre Gascon, grand officier de la Légion d'honneur et président d'honneur de l'association des déportés et internés de la Résistance a remis le 7 octobre à Villard-de-Lans les insignes d'officier de la Légion d'honneur à notre président, Daniel Huillier.

Les intervenants, Chantal Carlioz, maire de Villard-de-Lans, Louis Smaniotto, Pierre Huillier et le colonel (H) Jean-Loup Noël, ont souligné l'engagement et les mérites de Daniel Huilier tant dans la Résistance que dans sa vie professionnelle, associative et sportive.

Les membres de notre association lui ont offert un cadre orné du chamois, symbole du maquis du Vercors dont il fut l'un des plus jeunes membres et à la mémoire duquel il se consacre depuis des décennies.

***

En mai dernier, la ministre de l'Education nationale a exceptionnellement nommé commandeurs des Palmes académiques neuf grands témoins engagés dans la transmission de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation, dont notre camarade René Heren.

Né en 1927, René Heren, lycéen, rejoint la Résistance en juillet 1943 et devient membre du groupe franc de Romans, équipe Rondot. Il participe à des transports de ravitaillement au profit des camps de maquisards du Vercors ainsi qu'à des opérations de sabotage de lignes téléphoniques, de pylônes électriques et de voies ferrées.

A partir de juin 1944, il est agent de liaison et secouriste à l'hôpital de Saint-Martin-en-Vercors.

En août, il se porte volontaire avec les équipes d'urgence de la Croix-Rouge pour procéder aux exhumations et reconnaissance des corps de maquisards et de civils tués dans le Vercors.

Au début de l'année 1945, il s'engage au sein de la 2ème division blindée.

Il mènera ensuite une brillante carrière de dirigeant de sociétés, notamment en Afrique.

Puis, il s'engagera dans la vie associative, présidant notamment l'association des anciens de la 2ème DB d'Antibes et de Cannes pendant 22 ans.

C'est surtout en faveur de la transmission de la Mémoire aux jeunes qu'il s'investit depuis des années, témoignant devant des milliers de collégiens et de lycéens des Alpes maritimes et remettant aux lauréats les prix du concours national de la Résistance et de la Déportation.

***

A l'occasion du salon du livre alpin de Grenoble, Marc Serratrice, ancien maquisard du camp 3, a reçu le 10 novembre le Prix du livre alpin pour son remarquable ouvrage *Avoir 20 ans au maquis du Vercors, 1943-1944*, dont la publication avait été soutenue par notre association.

***

Le samedi 14 octobre, quelques adhérents des sections de : Grenoble, Monestier-de-Clermont-Mens, Villard de Lans et Saint Jean avec la participation de Daniel Huillier et Philippe Huet, ont fait la surprise à Alain Carminati de lui fêter ses 80 ans au bureau national.

Petite réception très réussie, préparée par Mesdames Chabert et Cheynis, et reçue non sans émotion par Alain. Rendez-vous maintenant pour les 90 ans !!!!

Nouveaux adhérents

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons eu la joie d'accueillir au sein de notre association de nouveaux adhérents auxquels nous souhaitons la bienvenue et que nous remercions de leur implication actuelle et future dans notre association.

Anna Archinard.

Jean Arnaud, fils de Jean Arnaud de la compagnie du Trièves.

Delphine Arnoux.

François Bayle de Jessé.

Marc Blais, neveu de Raymond Pupin de la compagnie du Trièves.

Marcelle Blais, nièce de Raymond Pupin de la compagnie du Trièves.

Florence Blandin.

Jean Bouchier.

Julien Bouchier.

Rodolphe Bouchier, petit-fils du lieutenant Bouchier de la compagnie Goderville.

Martine Bousquet.

Odile Brazzolotto, nièce d'Albert Darier de la compagnie du Trièves.

Liliane Bruno, fille d'André Béguin de la compagnie Fayard.

Caroline Busi.

Alain Ceccato, fils de Mirco Ceccato de la compagnie du Trièves.

Jacqueline Ceccato, fille de Mirco Ceccato de la compagnie du Trièves.

Johan Ceccato, arrière-petit-fils de Mirco Ceccato de la compagnie du Trièves.

Philip Charles.

Paul Charve.

Christiane Dagallier, fille du capitaine Remi Bayle de Jessé membre du premier comité de combat du Vercors.

Françoise Etienne, fille de Mirco Ceccato de la compagnie du Trièves.

Jean Gabayet, fils de Louis Gabayet de la compagnie Fayard.

Jean Galvin, fils d'André Galvin de la compagnie du Trièves.

Monique Guichard, fille d'Arsène Bretière de la compagnie Fayard.

Paul Jallifier.

Jean-François Mollard.

Claudie Jobert-Monin.

Raymonde Lattier, fille d'Elie Odeyer du groupe de résistance de Saint-Jean-en-Royans.

Eric Ollier, fils de Jacques Ollier de la compagnie du génie.

Marie Pupin, petite-fille de Ryamond Pupin de la compagnie du Trièves.

Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère.

Nicole Rimet-Piache, fille de Jean Bourron du camp 11 puis de la compagnie Fayard.

Stéphane Soubaigne.

Loïc Testoud.

Max Thibert.

Georges Torresan.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook

www.facebook.com/maquisardsduvercors

Dimanche 28 janvier 2018 (PIONNIERS DU VERCORS) **Grenoble**	-10h15 cérémonie en hommage à Eugène Chavant, place Valentin Haüy, face aux cinémas Chavant
Lundi 29 janvier 2018 **Malleval-en-Vercors**	-10h00 cérémonie au Gisant
Lundi 12 mars **Meymans**	-11h00 cérémonie à la stèle, route des Combes
Mardi 1er mai 2018 (Section de Monestier-de-Clermont/Mens) **Monestier-de-Clermont**	-10h15 place de la Halle, dépôt de gerbe à la stèle Emmanuel -10h45 cérémonie en hommage à Jacques Molle -11h00 dépôt de gerbe
Mardi 8 mai 2018 (Section de Grenoble) **Noyarey**	-9h30 place Jalat et sur la digue, hommage aux quinze jeunes résistants du maquis du Vercors
Mercredi 13 juin 2018 (PIONNIERS DU VERCORS) **Saint-Nizier-du-Moucherotte** Commémorations des combats du Vercors-Nord	-9h00 Nécropole de Saint-Nizier-du-Moucherotte -11h00 Belvédère de Valchevrière - Assemblée générale à Méaudre
Mardi 3 juillet 2018 (Section de Monestier-de-Clermont/Mens)	-10h00 Saint-Maurice-en-Trièves -10H30 Col de Lus-la-Croix-Haute
Mercredi 4 juillet 2018 (Section de Monestier-de-Clermont/Mens)	-10h00 Grisail -10h30 Saint-Guillaume -11h15 Saint-Andéol -12h00 Gresse-en-Vercors, place de la mairie, hommage aux seize otages fusillés ou déportés suivi, au hameau de la Ville, d'un hommage aux combattants tombés sur les Pas de l'Est
Samedi 7 juillet 2018 (Section de Saint-Jean/La Chapelle)	-8h00 tour des stèles à Saint-Thomas -9h00 place de la Poste à Saint-Jean
Samedi 21 juillet 2018 (PIONNIERS du VERCORS) **Vassieux-en-Vercors**	- 8h45 grotte de La Luire - 9h30 Vassieux-en-Vercors, office religieux - 10h30 Vassieux-en-Vercors, martyrologe -12h00 Vassieux-en-Vercors, nécropole

Dimanche 22 juillet 2018 (Section Monestier de Clermont/Mens)	- 09 h 30 Pas de l'Aiguille : inauguration de la nécropole nationale - 11 h Les Fourchaux à la Richardière
Mercredi 25 juillet 2018 (Section St Jean/La Chapelle) **La Chapelle-en-Vercors**	-10h cérémonies à l'église, au monument aux morts puis à la cour des Fusillés
Samedi 28 juillet 2018 (Section Saint Jean/La Chapelle)	- 11 h grotte de La Luire - 11 h 30 Pont des Oules
Dimanche 29 juillet 2018 **Malleval-en-Vercors**	- 10 h Hameau des Belles - 11 h Patente
Dimanche 29 juillet 2017 (Section St Jean/La Chapelle) **Saint-Nazaire-en-Royans/Beauvoir-en-Royans**	-10 h St-Nazaire-en-Royans
Mardi 4 août 2018 **Chichilianne**	-11h00 monument aux morts, cérémonie en mémoire de Raymond Giroud
Mardi 14 août 2018 (PIONNIERS du VERCORS) **Cérémonie en hommage aux 20 fusillés du cours Berriat**	- 15 h Méaudre - 16 h Autrans - 18 h Grenoble - 19 h 30 Villard de Lans

Plongez-vous dans vos archives !

Vous possédez des photos, documents, témoignages ou objets relatifs au maquis du Vercors ? Cela intéresse notre association !

N'hésitez pas à contacter le siège.

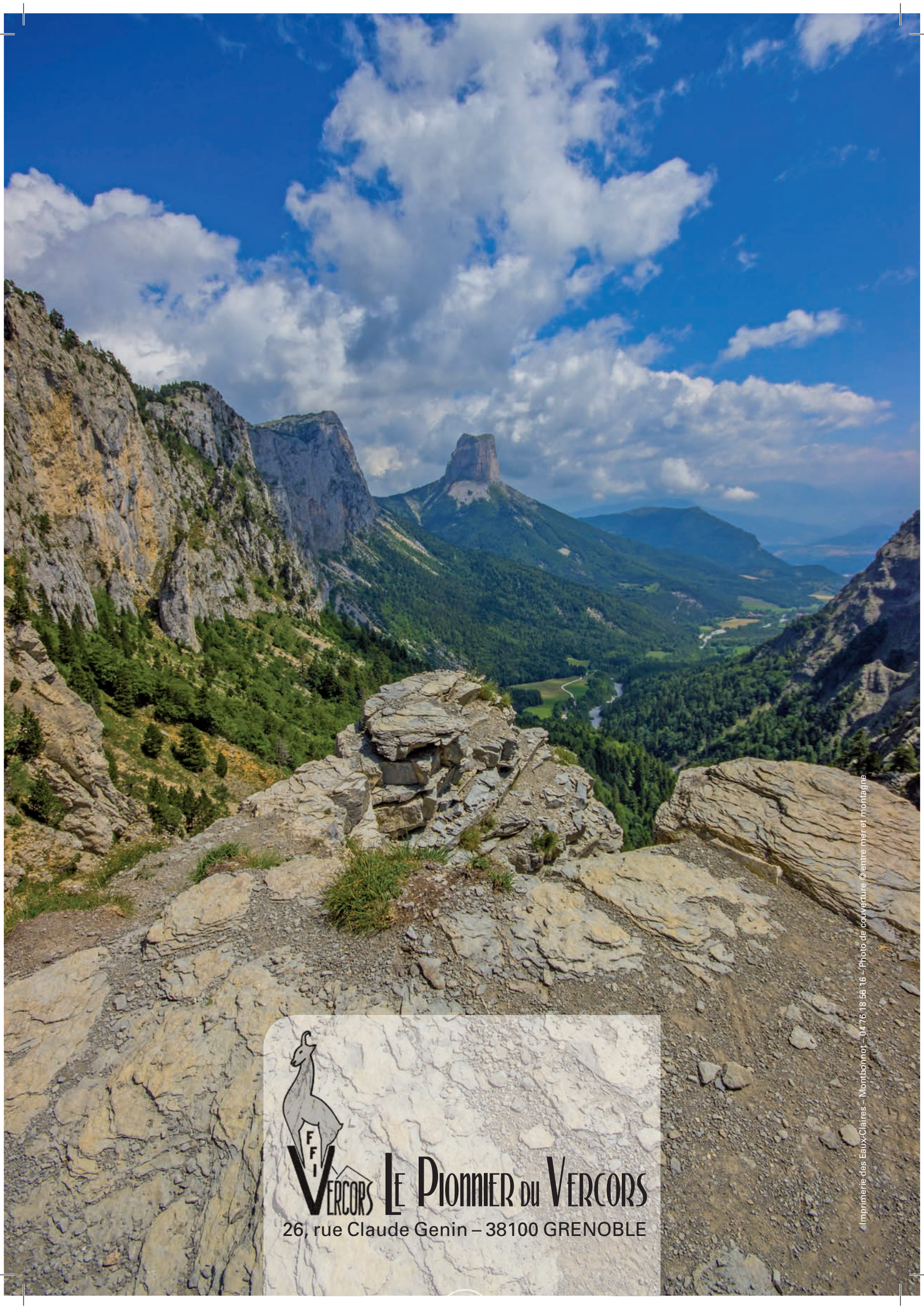

VERCORS FFI

LE PIONNIER DU VERCORS

26, rue Claude Genin – 38100 GRENOBLE

Imprimerie des Eaux-Claires – Montbonnot – 04 76 18 56 16 – Photo de couverture © entre mer et montagne